

Chaville

N° 120
NOVEMBRE 2014

M a g a z i n e

**INTERVIEW DE
JEAN-JACQUES GUILLET,
DÉPUTÉ-MAIRE DE CHAVILLE :
"PAS D'AUGMENTATION DES TAUX
DE FISCALITÉ EN 2015"**

**15 ET 16 NOVEMBRE
LES MILLE ET UNES SAVEURS
DU MARCHÉ D'AUTOMNE**

**CENTENAIRE DE LA GUERRE 14-18
QUELLES COMMÉMORATIONS
À CHAVILLE ?**

5. À la Une

Interview de Jean-Jacques Guillet

“Pas d’augmentation des taux de fiscalité en 2015”

10. Qualité de la Ville

Concours “Maisons et balcons fleuris”

Qui sont les lauréats 2014 ?

12. Vivre ensemble

Quiz intergénérationnel

Laissez-vous prendre au jeu !

14. Culture / Art de vivre

Centenaire de la guerre 14-18 :

Quelles commémorations à Chaville ?

18. Sortir, écouter, voir

Tous les rendez-vous des prochaines semaines

20. Sport et Santé

Centre équestre de Chaville

Une moisson de médailles !

22. Enfance/Scolaire

Permis piéton

La sécurité s’apprend dès le plus jeune âge

23. Entreprendre

24. Initiatives

Conférence le 28 novembre

“Les ados dans le cyberspace, prises de risque et cyberviolence”

26. Grand Paris Seine Ouest

28. Citoyenneté

32. Vie pratique

34. Tribunes

36. Agenda



12

40^e anniversaire du jumelage entre Chaville et Alsfeld : une amitié et des échanges durables.



17

Les 15 et 16 novembre : venez découvrir les mille et une saveurs du Marché d’automne de Chaville.



20

Le 17 octobre, toutes les écoles élémentaires de Chaville se sont retrouvées dans le parc de la Mare Adam pour le traditionnel cross scolaire.



24

Ils ont marché 8 km sur les traces du ru de Marivel dimanche 12 octobre.



29

308 collégiens réunis au stade Jean Jaurès pour une journée Citoyenneté le 16 octobre.

“ PAS D'AUGMENTATION DES TAUX DE FISCALITÉ EN 2015”

JEAN-JACQUES GUILLET

À l'horizon 2015, Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville, fait le point sur la situation nouvelle à laquelle notre commune est confrontée. Il nous explique : “Il faut être conscient des contraintes qui nous sont imposées. Mais nous devons rester confiants dans l'avenir de notre ville.”

Vous préparez actuellement le budget de la ville pour 2015. Le contexte économique pèse-t-il sur celui-ci ?

Oui, bien sûr. Et lourdement ! Heureusement, la situation financière de Chaville est particulièrement saine. Sinon il eut été difficile d'amortir le véritable choc que nous allons subir. Chacun sait que l'État baisse ses dotations aux collectivités locales. On peut penser que c'est une bonne chose qu'il s'attaque ainsi aux déficits publics. Mais on peut aussi regretter qu'il s'exonère dans son propre fonctionnement, du même effort que celui qu'il demande aux communes. Car, dans leur cas, c'est d'abord l'investissement, donc les poli-

tiques d'équipement, qui en pâtissent. Cela aura des conséquences graves pour les entreprises et pour l'emploi, alimentant ainsi la tendance déflationniste que nous connaissons. En effet, les communes n'ont le droit d'emprunter que pour investir. L'État, lui, s'endette pour financer des dépenses de fonctionnement, par exemple celles consacrées au social ou à la formation, qui nécessitent pourtant de profondes réformes.

Quel sera l'impact exact pour Chaville ?

Au cours des six dernières années, nous ne nous sommes pas endettés. La dette de Chaville était de 20 M€ en 2009 ; elle sera de 15 M€ à la fin de cette année. Simultanément, la ville a fait un effort considérable d'équipement grâce à la cession de charges foncières et au rétablissement de la capacité d'autofinancement. Notre gestion est donc particulièrement vertueuse et ne contribue pas à alimenter le déficit public. Elle le réduit ! Mais nous devons impérativement conserver cette capacité d'autofinancement pour rembourser les emprunts souscrits avant 2009 - 1,3 M€ chaque année - et pour poursuivre notre équipement. Or, cet impératif est compromis par la baisse des dotations de



l'État et les prélèvements qu'il nous impose au titre de la péréquation au profit des communes dites défavorisées. De 2015 à 2017, l'État nous versera 1,5 M€

**“ Je me fixe
comme règle de ne
procéder à aucune
augmentation
d'impôts au cours
des trois années
qui viennent.”**

de moins et nous prélèvera près de 3 M€ soit un total de 4,5 M€ (1,5 M€ par an, c'est-à-dire l'équivalent d'une augmentation de 12% des taux de fiscalité directe!) Et les dernières dispositions de la loi de finances aggravant le prélèvement sur les communes “riches” (c'est-à-dire celles dont les populations sont aisées) n'ont pas encore été évaluées !

**“ Chaville verra
ses ressources
amputées
de 4,5 M €
de 2015 à 2017.”**

Quels sont vos choix face à ce combat ?

Nous devons réagir en fonction de quatre principes. Le premier est de refuser toute augmentation des impôts. Il n'y en aura aucune au cours des trois années qui viennent. Nos concitoyens peuvent être rassurés. Je suis conscient que le niveau des prélèvements qu'ils subissent, à tous les niveaux, est devenu insupportable. Il est hors de question de l'aggraver.

Le deuxième principe est de maintenir la qualité des services rendus à la population à des tarifs attractifs. Ceux-ci feront l'objet d'un rattrapage, n'ayant pas augmenté au cours des trois années passées. Il est d'ailleurs logique que le coût des services soit mieux répercuté dans les tarifs, plutôt que de le faire subir au contribuable. Mais ces réajustements marginaux ne changeront évidemment pas le problème, qui est de conserver les marges de manœuvre de la commune.

Le troisième principe est de ne pas s'endetter. Les emprunts d'aujourd'hui sont les impôts de demain car il faut bien les rembourser. Donc, pas d'emprunt pérenne durant ces trois ans.

Le quatrième principe est donc d'innover, de restructurer tout en réalisant des économies partout où nous pouvons les faire.

“ Nous engageons dès maintenant un plan d'économies draconien. ”

Comment respecter ces principes ? Les économies réalisées auront-elles un impact pour les familles ?

Non. Les principaux services qui leur sont apportés (scolaire, périscolaire, petite enfance, personnes âgées) seront, pour l'essentiel, préservés. Et nous absorberons les 200 000 € de dépenses supplémentaires, en année pleine, que nous a imposé l'État avec la réforme des rythmes scolaires. Je me réjouis que la mise en œuvre de ceux-ci se soit bien passée à Chaville.

Ailleurs, nous engageons dès maintenant un plan d'économies draconien. Si l'effort de réduction des dépenses sera d'une grande ampleur, il sera au final peu perceptible en dehors de la suppression de manifestations ou de réceptions, comme celle des vœux. Il sera en grande partie lié au fonctionnement de l'administration municipale et à la maîtrise des charges de personnel. Il sera aussi la conséquence des mutualisations opérées avec les communes voisines.

À Chaville, l'effort d'équipement a été très important au cours des six dernières années. Devra-t-il ralentir ?

C'est malheureusement inévitable, parce que nous n'emprunterons pas. Que les Chavillois se rassurent, cela n'affectera en rien l'achèvement du centre ville. Mais d'autres investissements devront être retardés. Nous allons revoir l'ensemble de notre programme pluriannuel, en adaptant les dépenses aux seules recettes de cession de charges foncières.

Mais, au-delà de ces inévitables économies, il faut envisager l'avenir avec intelligence et répondre aux besoins nouveaux qui découlent de l'évolution de la société.

“ Il faut prendre en compte les évolutions des comportements. Nous sommes dans un monde qui change. ”

Quelles sont les pistes de réflexion pour l'avenir ?

Tout d'abord, je le disais, nous engageons avec nos communes voisines de Sèvres, de Ville-d'Avray et de Marnes-la-Coquette, une démarche de mutualisation qui va s'ajouter à ce que nous apportait déjà la Communauté d'agglomération. Les pistes de cette mutualisation de services doivent engendrer des économies importantes d'ici 2017. Elles sont actuellement étudiées [voir notre article page 8, ndlr]. Ces quatre communes constituent incontestablement un bassin de vie et de population homogène. Cette habitude de travailler ensemble remonte aux années 1970 avec par exemple la création d'un centre hospitalier intercommunal à Sèvres. Elle vient également de la volonté politique des quatre maires, confrontés à des problématiques identiques et décidés à collaborer de façon étroite. C'est un atout pour réussir cette mutualisation.

Par ailleurs, il ne faut pas hésiter à innover. L'importance que va prendre le numérique dans les prochaines années conduit à une restructuration de nos services.

Comment les nouvelles technologies peuvent-elles modifier la vie des habitants et le travail des services ?

D'abord pour les habitants, il faut aujourd'hui avoir une démarche beaucoup plus personnalisée pour leur permettre d'accéder en un temps rapide à des informations qui correspondent précisément à leur situation individuelle sans être obligé d'attendre l'ouverture des services de la mairie. Cette nouvelle approche nous est permise avec le développement du numérique.

La plateforme Smart City +, que nous mettons actuellement en place au niveau de la Communauté d'agglomération, apportera beaucoup dans la vie quotidienne et familiale des habitants du territoire. C'est un outil unique, d'échanges et d'informations personnalisées, adapté aux nouveaux enjeux du vivre ensemble.

Actes d'inscription, stationnement, échanges citoyens, covoiturage... se feront par l'intermédiaire de cette plateforme répondant en profondeur aux modifications des comportements. Dès le printemps prochain, les Chavillois auront cet outil à leur disposition. Dans ce contexte, Chaville comme les autres communes de Grand Paris Seine Ouest entre dans une démarche d'Open Data permettant l'accès à tous aux données principales de la vie locale. Une nouvelle voie s'ouvre avec l'élaboration d'applications, non seulement par la collectivité, mais également par les entreprises et les particuliers. Nous sommes dans un monde qui change.

Ensuite, pour les services, il s'agit de dématérialiser le plus possible des tâches administratives redondantes pour gagner du temps au profit de relations personnalisées avec les habitants et au profit de l'exercice de missions nouvelles. Les métiers de l'administration doivent évoluer dans ce sens et c'est un véritable enjeu pour les ressources humaines.



Où en est le déploiement de la fibre optique ?

La fibre optique est actuellement déployée sur la ville. Certains immeubles en bénéficient déjà avenue Roger Salengro. Ce déploiement sera achevé fin 2014 et sera opérationnel, pour l'ensemble de notre territoire, au cours de l'année 2015.

Comment pérenniser l'offre de services à la population ?

La création d'un Pôle seniors regroupant les différentes actions au service de nos aînés est un exemple de restructuration d'un ensemble devenu homogène et spécialisé dans la prise en compte du vieillissement. C'est du présent. Dans un avenir proche, dans le domaine de la petite enfance, il sera nécessaire d'avoir une offre nouvelle en matière d'accueil pour répondre aux besoins des familles chavilloises et aux ménages qui s'installent dans notre commune en raison de ses nombreux atouts. Cela veut dire qu'il faut imaginer dès maintenant d'autres formes d'accueils. Elles reposeraient en particulier sur un "vivier" d'assistantes maternelles agréées et plus particulièrement la création de maisons d'assistantes mater-

nelles qui compléterait notre réseau de crèches. Ce réseau sera d'ailleurs enrichi d'une nouvelle micro-crèche, avec une ouverture courant 2015 rue des Petit Bois : Les Libellules. Nous n'écartons évidemment pas pour autant d'autres pistes d'innovation. L'objectif est de conserver la qualité de vie chavilloise.

Quels sont les atouts de Chaville ?

Notre ville est particulièrement attrayante et va l'être davantage grâce à l'émergence de son centre ville, à l'apparition de nouveaux commerces, à une nouvelle offre culturelle de loisirs, en particulier pour la jeunesse, etc. Cette qualité de vie doit se manifester également dans un domaine comme la mobilité en favorisant l'auto partage et le covoiturage. De même, l'aménagement futur de pistes cyclables sur l'avenue Roger Salengro ou l'évolution de notre réseau de transport communal, le Chavilbus, au cours de l'année 2015, devraient mieux répondre aux besoins des Chavillois.

Il faut être conscient des contraintes que nous subissons mais nous devons être confiants dans notre avenir. Nous allons devoir faire des sacrifices mais nous nous devons également d'imaginer le futur. Les contraintes d'aujourd'hui peuvent être une réelle opportunité pour réinventer l'action locale. ■

“ Nous allons devoir faire des sacrifices mais nous devons également d'imaginer le futur. ”

MUTUALISATION DE SERVICES MUNICIPAUX

Chaville, Marnes-la-Coquette, Sèvres et Ville-d'Avray ont engagé une réflexion sur la mutualisation de certains services municipaux avec, comme objectif, la taille critique et les économies d'échelle.

La baisse brutale et importante des dotations que l'État verse aux collectivités locales et l'augmentation exponentielle des prélèvements effectués en faveur des collectivités dites défavorisées sur les

ressources de la Communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest et sur celles des communes membres, aboutissent à une diminution des budgets de fonctionnement de l'ordre de 10 %.

Imaginer des solutions

Ces circonstances obligent à imaginer des solutions pour diminuer les coûts de gestion des services municipaux. Le recours à des augmentations d'impôts n'est pas la solution dans un contexte de pression fiscale devenue insupportable. Il faut aussi donner une taille critique à

ces services dans la perspective de la mise en place, le 1^{er} janvier 2016, de la Métropole du Grand Paris. Le transfert de certaines compétences des communes à la Communauté d'agglomération a permis d'anticiper partiellement cette réduction des moyens des collectivités locales.

Un bassin de population assez homogène

À présent, il convient d'aller plus loin en ce qui concerne des services qui ne font pas partie des compétences de la

GRÉGOIRE DE LA RONCIÈRE MAIRE DE SÈVRES

"Est-il bien raisonnable que Sèvres, Chaville, Ville-d'Avray ou Marnes-la-Coquette disposent séparément de services informatiques, de techniciens, d'archivistes ? Certains des services de nos mairies peuvent être organisés à un niveau intercommunal. Réalistes, nos quatre villes ont décidé de se lancer résolument dans une démarche de mutualisation de leurs services : en ces temps de disette budgétaire, tout partage effectif des coûts doit être privilégié. Ne pas l'entreprendre serait une faute." ■



DENIS BADRÉ MAIRE DE VILLE-D'AVRAY



"Nos huit communes de GPSO ont appris à bien travailler ensemble. Il est clair que la communauté exerce dans de meilleures conditions d'efficacité et à moindre coût les compétences que nos villes lui ont transférées. La difficulté des temps que nous vivons nous pousse à aller plus loin. Avec le même souci de faire mieux pour moins cher, nous voulons maintenant partager également certains des moyens que mobilise chacune de nos communes au service des compétences qu'elle continue à exercer. À ce titre, nous avons décidé d'engager un effort particulier, par exemple dans les domaines de l'action sociale ou de la culture, au niveau de nos quatre villes, déjà très proches, de Sèvres, Chaville, Marnes-la-Coquette et Ville-d'Avray." ■

CHRISTIANE BARODY-WEISS MAIRE DE MARNES-LA-COQUETTE

"Marnes-la-Coquette n'a intégré Grand Paris Seine Ouest que depuis le 1^{er} janvier 2014, mais il est vrai que, pour notre très petite commune, les enjeux de la mutualisation sont importants. Sur le plan financier tout d'abord afin de générer des économies sur les services proposés mais aussi par la mise à disposition et le partage de compétences que nous n'avons pas. Dans un contexte économique de plus en plus difficile pour les communes, la mutualisation est une des voies à suivre pour éviter d'accroître le poids de la fiscalité pour nos administrés." ■



QUAND L'UNION FAIT LA FORCE

Communauté d'agglomération. La mutualisation de la gestion de services est une forme d'intercommunalisation qui peut s'organiser entre communes proches géographiquement et démographiquement.

Nos quatre villes constituent depuis longtemps un bassin de vie et de population assez homogène. Ainsi, les élus et les responsables de Chaville, Marnes-la-Coquette, Sèvres et Ville-d'Avray se sont-ils rencontrés au cours des dernières semaines pour recenser les services dont la

JEAN-JACQUES GUILLET DÉPUTÉ-MAIRE DE CHAVILLE

"Nos quatre villes sont unies par la géographie, l'histoire et leur appartenance à Grand Paris Seine Ouest, dont elles constituent le poumon vert. La qualité de vie qu'y trouvent nos concitoyens est enviée. Nous devons la sauvegarder sans accroître nos charges donc notre fiscalité. C'est un de nos engagements de campagne de prendre cette voie de la mutualisation. Elle nous est permise aujourd'hui par une volonté commune mais aussi par la qualité de la gestion de nos quatre villes." ■



mutualisation, à court et moyen terme, pouvait engendrer des gains de productivité et le maintien de la qualité de services aux habitants.

Réunir trois établissements culturels

La réflexion avait déjà été engagée pour le secteur culturel, les trois communes disposant chacune de locaux dédiés aux activités culturelles : le SEL à Sèvres, l'Atrium à Chaville et le Colombier à Ville-d'Avray. Au cours de ces trois dernières années, billetterie, programmation et communication étaient déjà communes à l'Atrium et au Sel. L'ouverture, à la fin de 2016, de la Cité de la Musique sur l'île Seguin implique aujourd'hui une redéfinition de notre offre culturelle. Dès l'ouverture de la saison 2015-2016, les trois établissements bénéficieront d'une gestion unique, organisant la complémentarité dans le cadre d'un Établissement public de coopération culturelle.

D'autres pistes ouvertes

À l'horizon 2016, la mutualisation devrait pouvoir s'exercer dans les domaines de l'action sociale, en coopération avec le Conseil général, l'informatique, les archives et les centres techniques municipaux. Les études sont initiées pour certains d'entre eux ou vont l'être prochainement. L'appui de la Communauté d'agglomération sera précieux pour la réussite de ces projets, en particulier pour leur volet numérique, lorsqu'il est utile.

Les quatre villes forment un ensemble de 55 000 habitants. Une taille critique pour le développement intelligent et maîtrisé de certains services qui permet à chacune de nos communes de conserver son esprit et sa personnalité. ■



Ch@ville modernise son site internet : VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

Dans un souci d'amélioration permanente et en vue de la refonte du site Internet www.ville-chaville.fr, la Ville de Chaville mène une enquête de satisfaction auprès des internautes.

Votre participation, anonyme, permettra de mieux cerner vos attentes et de mettre en place les outils adéquats pour le développement d'une "e-administration" efficace.

Fréquence d'utilisation, informations recherchées, présentation générale, navigation, nouveaux "e-services", newsletter... en une dizaine de questions, faites-nous part de votre avis sur la qualité du site et de vos suggestions sur sa modernisation.

Scannez ce flash-code ou rendez-vous directement sur le site Internet de la Ville pour participer à cette enquête.



Le questionnaire est en ligne jusqu'au 30 novembre. Merci de votre contribution.

En bref

> Travaux

• Des travaux de réfection des revêtements de chaussée et de trottoirs sont prévus, à partir de novembre, dans les rues du Château, du Clos-Fleuri et Voltaire. Les travaux de la rue des Capucines ont été reportés à 2015 car ErDF doit intervenir sur cette rue en fin d'année.

• Fin 2014, auront lieu des travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement rue Léo Lagrange.

> Service GrDF

GrDF met en place un nouveau service en ligne (gratuit) appelé Info-Coupure au service de ses clients. Rapide et simple, cet outil vous informe en quelques clics si un incident est survenu ou si des techniciens sont en cours d'intervention. Il suffit de se connecter sur www.grdf.fr (rubrique "Mes services" / "Coupure de gaz : que faire ?").

> Lumières de Noël

Les illuminations de Noël scintilleront à Chaville **À PARTIR DU 4 DÉCEMBRE, À 17H**. Elles resteront installées **JUSQU'AU 5 JANVIER 2015**.

> Permanences du conseiller énergie

Le conseiller énergie de l'Agence locale de l'énergie de GPSO assure des permanences à Chaville. Prochain rendez-vous : **VENDREDI 14 NOVEMBRE, DE 13H30 À 17H**, à l'hôtel de ville (1456, avenue Roger Salengro).
Rens. et prise de rendez-vous au 0 800 10 10 21.

> Don du sang

LUNDI 1^{er} DÉCEMBRE, la Ville de Chaville organise une collecte de sang à l'hôtel de ville. Une équipe de l'Établissement Français du Sang accueillera les donateurs **ENTRE 13H30 ET 19H**. Le donneur doit avoir entre 18 et 70 ans, peser au minimum 50 kg et respecter un délai de huit semaines entre chaque don.
Rens. au 01 41 15 40 22.



De gauche à droite : Philippe De Nijs, directeur général de Domaxis, Philippe Markowitz, ancien directeur régional Akerys Promotion, Sylvère Hamel, directeur général Akerys Promotion, Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville, Martin Armingeat, architecte 2 AD Architecture, Patrick Sitbon, directeur de l'EPFP et Christophe Tampon-Lajarriette, maire adjoint délégué à l'Aménagement urbain.

DE NOUVEAUX LOGEMENTS SOCIAUX ROUTE DU PAVÉ DES GARDES

La construction de la résidence Rive Gauche par Akerys Promotion vient d'être lancée. La pose de la première pierre a eu lieu le 2 octobre dernier.

Ce nouvel immeuble collectif situé 40, route du Pavé des Gardes comprendra 32 logements de 29 à 117 m² vendus à l'Établissement Public des Fonds de Prévoyance militaire et de l'aéronautique (EPFP) et à Domaxis en usufruit locatif social. "Ce projet contribue à la mise en œuvre du Programme Local de l'Habitat, approuvé en 2012, qui nous amène à construire un certain nombre de logements sociaux. Chaville enregistre aujourd'hui une part de logement social de 23 % et nous dépasserons probablement les 25 %", a expliqué Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville, lors de cette inauguration. L'architecture épurée de cette résidence de cinq étages combine des revêtements sobres et élégants (enduit blanc côté rue ou clair côté jardin et un

bardage aluminium gris métallique) avec des ouvertures simples des fenêtres et portes-fenêtres. "La construction de cette résidence s'inscrit dans la recherche d'un fond bâti sur les grands axes comme l'avenue Roger Salengro ou la route du Pavé des Gardes. Cette réhabilitation est un premier pas et un atout pour Chaville", a conclu le maire qui se réjouit de pouvoir y accueillir du personnel militaire. ■



CALCUL DU QUOTIENT FAMILIAL

Le quotient familial permet de bénéficier de tarifs adaptés sur l'ensemble des services municipaux utilisés par les enfants de moins de 20 ans. Si vos ressources le justifient et selon les conditions d'attribution, une réduction est applicable sur vos factures de cantine, d'accueil périscolaire et de loisirs ; une participation pourra aussi être accordée, en fonction de votre quotient familial, sur la carte Imagine R et l'adhésion aux associations chavilloises. Le quotient familial est calculé par le Pôle Accueil Services (Pass) jusqu'au 31 décembre 2014, pour une application du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015. La mise à jour est faite chaque année à partir des documents suivants : la copie du dernier récépissé des Allocations familiales, la copie du dernier avis d'imposition sur le revenu de toutes les personnes vivant au foyer ou, à défaut, la copie des derniers bulletins de salaires, allocation chômage, prestation de Sécurité sociale ou toute autre pièce justifiant de revenus. Vous pouvez transmettre ces documents par courrier, par courriel (activites_famille@ville-chaville.fr) ou les déposer en mairie au Pass.

QUI SONT LES LAURÉATS 2014 DU CONCOURS "MAISONS ET BALCONS FLEURIS"



Retrouvez les plus beaux fleurissements sur www.ville-chaville.fr

Jeudi 9 octobre s'est déroulée la remise de prix du concours "Maisons et balcons fleuris". Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville, et Marie-Odile Grandchamp, maire adjoint déléguée au Développement durable et à l'Environnement, ont reçu à l'hôtel de ville les gagnants de ce concours auquel 47 Chavillois ont participé. Les lauréats ont reçu des bons d'achat de 52 à 80 €, offerts par Chaville Jardin, ainsi qu'un arrosoir et un sécateur de la part de Fleurs et jardins. Les 29 participants non primés ont reçu un bon de 30 € pour leur contribution à l'embellissement de la ville.

"Maisons et immeubles fleuris"

1^{ers} prix ex æquo : Ercanik Norsen (photo 1) et Grégoire Semerci (photo 2) ;
2^{es} prix ex æquo : Rachida Bekkar et Danièle Kavel ;
3^e prix : Madeleine Kuntz ;

Prix coup de cœur : Mayram Pargamian (photo 3) ;
Prix spécial du jury ex æquo : Alain et Sylviane Hecquet (photo 4) et Siranus Pargamlioglu (photo 5).

"Balcons, terrasses et fenêtres"

1^{er} prix ex æquo : Josette Carillo (photo 6) et Maria Plessis (photo 7) ;
2^{es} prix ex æquo : Maria Correia et Maria Lopes Fernanda Pereira ;
3^{es} prix ex æquo : Angélique Baronian et Simone Caillaud ;
Prix spécial du jury : Michel Bontron (photo 8) ;
Prix spécial d'encouragement : Laurinda Da Silva.

"Fleurissement des pieds d'immeubles"

1^{er} prix : Muguette Henry (photo 9) ;
2^e prix : Yvette Chenivresse. ■

Point Info Droit

> Permanences en mairie

- Médiateur de la ville : **TOUS LES 1^{ERS} MERCREDIS DU MOIS, DE 10H À 12H**, sans rendez-vous. Le médiateur se tient également à votre disposition en prenant contact au 01 41 15 40 42 ou par courriel a.brossollet@ville-chaville.fr ;
- Notaire : **LE 3^E JEUDI DE CHAQUE MOIS, DE 8H30 À 10H30**, sur rendez-vous ;
- Conciliateur de justice (résolution amiable des litiges) : **MERCREDI, DE 8H30 À 11H30**, sur rendez-vous ;
- Écrivain public : **LE MERCREDI, DE 13H30 À 17H**, sur rendez-vous.
- Avocats du Barreau des Hauts-de-Seine : **LES TROIS PREMIERS SAMEDIS DU MOIS, DE 9H30 À 11H30**, sur rendez-vous ;
- CIDFF 92 (Centre d'information des femmes et des familles) : **LE MARDI DE 14H À 17H**, sur rendez-vous.
- ADAVIP 92 (Association d'aide aux victimes d'infraction pénale) : **LE JEUDI, DE 13H30 À 17H**, sur rendez-vous.
- UFC Que Choisir (droit et défense des consommateurs) : **LES 1^{ER} ET 3^E SAMEDIS DU MOIS, DE 10H À 11H30**, sans rendez-vous.
- ADIL 92 (Association départementale d'information sur le logement) : **LE 2^E LUNDI DU MOIS, DE 14H À 17H**, sur rendez-vous ;
- UNLI (Union nationale des locataires indépendants) : **LE 1^{ER} LUNDI DU MOIS, DE 10H À 12H**, sans rendez-vous.

Rens. et prise de rendez-vous au 01 41 15 47 60.

> Permanence à l'Urbanisme

- PACT 92 (conseil sur l'habitat et les projets de travaux) : **LE 3^E VENDREDI DU MOIS, DE 9H À 12H**, sans rendez-vous.

Service de l'Urbanisme : 1456, avenue Roger Salengro.

> Permanences téléphoniques de notaires

La Chambre des Notaires des Hauts-de-Seine assurera une permanence téléphonique gratuite **LES JEUDIS 6 ET 20 NOVEMBRE ET 4 DÉCEMBRE, ENTRE 10H ET 12H, AU 01 41 01 27 80**.
Inscriptions par courriel : info92@paris-notaires.fr

> Permanences au CCAS

- Soutien à la parentalité : **JEUDI, DE 9H À 12H**, sur rendez-vous.
- Médiation familiale : **LUNDI, DE 13H30 À 17H30, ET MARDI, DE 10H À 13H30**.

Prise de rendez-vous au 01 41 31 08 74.
CCAS : 22, rue de la Fontaine Henri IV.



40^e ANNIVERSAIRE DU **JUMELAGE ENTRE CHAVILLE ET ALSFELD**

Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville, et Stephan Paule, bourgmestre de la ville allemande d'Alsfeld, ont célébré les 26 et 27 septembre les quarante ans de jumelage entre les deux villes dans une ambiance à la fois solennelle et conviviale.

Dans leurs discours respectifs, Jean-Jacques Guillet et Stephan Paule ont rappelé que la première cérémonie officielle entre les deux villes avait eu lieu le 28 septembre 1974, à Chaville. "Dans le contexte de réconciliation d'après-guerre, les communes d'Europe ont tenu à renforcer leurs liens en s'associant dans des

actions de jumelage ; c'était particulièrement le cas entre les villes françaises et allemandes", a souligné le député-maire de Chaville. "D'ailleurs, aujourd'hui, sur plus de 4 000 communes françaises jumelées, 2 215 le sont avec des communes allemandes." "Cet anniversaire est l'occasion de renforcer le partenariat et les échanges entre nos deux villes", a ajouté le bourgmestre d'Alsfeld.

Des vœux de jumelage renouvelés

À l'occasion de ce 40^e anniversaire, une délégation composée d'élus, de membres du Comité des seniors et de représentants de la société civile d'Alsfeld a été reçue en présence d'élus de la commune et de membres de l'association Amitiés Internationales et Jumelages de Chaville.

Les deux maires ont signé le renouvellement du serment de jumelage. Cette cérémonie avait été précédée par un concert du chœur d'Accords Majeurs. Un peu plus tôt dans la journée, une plaque d'inauguration des "Marches d'Alsfeld" avait été dévoilée à proximité du Parvis des écoles. À son arrivée à Chaville, la délégation allemande avait également été reçue à l'hôtel de ville pour un dîner en toute convivialité, suivi d'une visite "marathon" des étangs de Corot, de la Communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest et du complexe sportif Marcel Bec, des jardins du château de Versailles, etc. Ce programme dense a ravi l'ensemble de la délégation qui a d'ores et déjà lancé une invitation au maire de Chaville pour séjourner à Alsfeld l'été prochain. ■

En bref

> **Grippe saisonnière**

L'Assurance maladie reconduit sa campagne de vaccination contre la grippe saisonnière.

Elle se poursuivra **JUSQU'AU 31 JANVIER 2015**. L'hiver dernier, le taux de vaccination a été de 51,5 % à Chaville. Ce taux est faible comparé à l'objectif de la loi de Santé publique qui est d'atteindre 75 % dans tous les groupes à risque et particulièrement celui des personnes âgées de 65 ans ou plus.

> **Conférence**

La mairie de Ville-d'Avray organise **MARDI 18 NOVEMBRE, À 20H30**, au Colombier (place Charles de Gaulle) une conférence sur les addictions aux nouvelles technologies animée par le Dr Xavier Laqueille, psychiatre des Hôpitaux.

"QUARTIER RIVE DROITE EST" RENCONTRES CHAVILLOISES VENDREDI 21 NOVEMBRE

Rendez-vous de proximité privilégié entre les élus et les habitants, les Rencontres chavilloises permettent d'aborder les problèmes de la vie quotidienne et de présenter les projets en cours. La Ville de Chaville a été divisée en secteurs. Afin de permettre aux habitants d'émettre des remarques et des propositions à la municipalité, des Chavillois ont accepté d'être bénévoles pour animer ces secteurs. Le prochain rendez-vous aura lieu le vendredi

21 novembre, à 19h30. Il concernera le quartier "Rive droite est" soit 750 foyers. Il sera animé par Michelle Gourvil et Claude Labille et se déroulera dans la salle de Tesse à l'Atrium en présence de Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville, et des maires adjoints Hubert Panissal, François-Marie Paillet, Christophe Tampon-Lajarriette, Jacques Bisson et Marie-Odile Grandchamp. ■

Rens. au 06 22 24 73 53 ou par courriel rencontres.chavilloises@ville-chaville.fr

QUIZ INTERGÉNÉRATIONNEL LAISSEZ-VOUS PRENDRE AU JEU !

Dimanche 30 novembre, de 14h30 à 17h, la Ville de Chaville organise son traditionnel quiz intergénérationnel. Il s'agit de répondre à une centaine de questions de culture générale par équipes de quatre personnes comprenant nécessairement un ou deux enfants. Les trois premières tables remporteront des bons d'achats et les autres participants de nombreux autres lots. Outre le mélange des générations, cet après-midi de jeu est également une bonne occasion d'accomplir un acte de générosité. Vente de boissons et de gâteaux sur place. L'intégralité des recettes (du quiz et du goûter) sera reversée au Secours catholique de Chaville ■

Dimanche 30 novembre, de 14h30 à 17h,
à l'hôtel de ville.

Tarifs : 5 € et gratuit pour les moins de 18 ans.
Inscriptions avant le 21 novembre au 01 41 15 40 22
ou par courriel c.aubrun@ville-chaville.fr

SUCCÈS JAMAIS DÉMENTI POUR LE MARCHÉ AUX PUCES DU CMAC



Organisé par le Club Municipal des Anciens de Chaville devant l'Atrium, ce sixième Marché

aux puces s'est déroulé dimanche 5 octobre avec des chineurs fidèles au rendez-vous. ■

Pour les seniors

> Club municipal des anciens de Chaville (CMAC)

Activités gratuites réservées aux adhérents, salle Mollard, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 14h à 17h30.

- **JEUDI 6 NOVEMBRE** : visite du musée Balzac et du musée du vin à Paris.
- **DIMANCHE 9 NOVEMBRE** : loto du CMAC.
- **VENDREDI 28 NOVEMBRE** : anniversaire des adhérents.

Rens. au 01 41 15 26 00, par courriel cmac@dbmail.com ou sur le blog <http://clubmunicipaldesanciens.chavilleblog.com>

> CLIC Entour'âge

• **UN LUNDI PAR MOIS** : permanence d'une psychologue dans les locaux du CLIC.
• **MARDI 18 NOVEMBRE, DE 9H À 12H** : formation "tuteurs familiaux" par Catherine Morge, de Tutelle au quotidien, et Thierry Rouzies, avocat au barreau de Paris. Gratuit. Inscription obligatoire.
• **MARDI 18 NOVEMBRE, DE 14H30 À 17H30** : permanence de France Alzheimer 92. Gratuit et sans inscription.

• **TOUS LES JEUDIS DU 6 NOVEMBRE AU 15 JANVIER, DE 9H À 12H** : ateliers "du bien vieillir".
Tarif : 20 € l'atelier.

Rens. au 01 41 14 50 96

ou par courriel clicontourage92@free.fr

CLIC Entour'âge : 170, Grande Rue à Sèvres.

> Cercle d'amitié de Chaville

• **LUNDI 3 NOVEMBRE, À 14H30** : visite guidée du cimetière Montparnasse avec la conférencière Laurence Esmieu. Rendez-vous 3, bd Edgar Quinet. Tarifs : 10 € (adhérents) et 15 € (non-adhérents).

• **MARDI 18 NOVEMBRE, À 14H30** : conférence sur les ponts de Paris par Laurence Macé à l'Atrium (salle Paul Huet). Tarifs : gratuit (adhérents) et 5 € (non-adhérents).

• **MARDI 9 DÉCEMBRE, À 14H30** : conférence sur New-York par Sylvie Brossais. Tarifs : gratuit (adhérents) et 5 € (non-adhérents).

• **VENDREDI 11 DÉCEMBRE, À 14H30** : sortie "sur les pas des prostituées des maisons closes". Rendez-vous à 15h15 au 34, bd de Bonne Nouvelle. Tarifs : 25 € (adhérents) et 30 € (non-adhérents).

Rens. au 06 30 20 53 18 ou par courriel ca3a92@yahoo.fr

> Villa Beausoleil

Activités gratuites, ouvertes à tous.

• **DIMANCHE 9 NOVEMBRE, À 17H** : récital du pianiste François Camus.

Inscriptions gratuites 01 40 92 10 00 auprès du service animation.

• **MERCREDI 10 DÉCEMBRE** : une mini-ferme devant la Villa.

PETITS CRIMES CONJUGAUX SUR LA SCÈNE DE L'ATRIUM AVEC MARIE BROCHE

Cette pièce d'Éric-Emmanuel Schmitt décrit un suspense étonnant sur un couple à la recherche de la vérité.
Trois questions à Marie Broche, à l'affiche de *Petits crimes conjugaux* avec Philippe Welke.



Quel est le point de départ de cette pièce ?

Éric-Emmanuel Schmitt avait écrit ce texte pour Bernard Giraudeau et Charlotte Rampling. Même si le personnage est un peu plus âgé que moi, il était d'accord pour que je le joue. C'est un texte universel sur l'amour et toutes les étapes d'un couple. Prendre le risque d'aimer et de partager n'est pas une question d'âge.

Quelle est l'histoire ?

Un homme, devenu amnésique, revient avec sa femme dans leur appartement. Il va falloir qu'elle l'aide à se retrouver, peut-être une chance folle pour ce couple. Mais est-ce qu'elle lui raconte la vérité et lui dépeint leur

vraie vie ? Comme dans un thriller, ce personnage mène une enquête sur lui-même.

Qu'avez-vous aimé dans ce rôle ?

Ce texte décrit tous les aspects de la relation amoureuse : l'amour, la colère, la confiance, le doute, etc. Un couple peut être une bataille mais aussi une flamme qui se consume et consume l'autre. L'auteur va loin et décrit, avec les mots justes, ce moment de risque qui peut les porter ou les détruire. C'est sublime d'être sur scène et de vivre tout ce que ces personnages ne se disent pas. ■

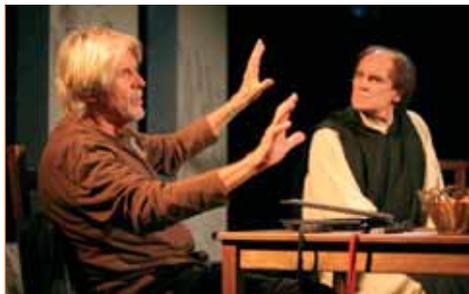
Vendredi 7 novembre, à 20h45.

À l'Atrium.

"J'AI L'IMPRESSON QUE C'EST MOI QUI AI ÉCRIT CETTE PIÈCE" MICHEL LE ROYER À ÉCOUTER DANS **ULTIME DIALOGUE**

Héros des feuilletons *Corsaires et flibustiers* et du *Chevalier de la Maison-Rouge*, Michel Le Royer joue le 28 novembre avec Michel Chalmeau cette pièce à l'Atrium. Impressions...

"Mon personnage est un agnostique. Il est grand reporter et, sous prétexte de réaliser un reportage sur les moines cisterciens, il retrouve un ancien camarade devenu moine", nous présente Michel Le Royer. Il poursuit : "Ils se racontent et évoquent à bâton rompu la vie, la mort, la religion, etc. Ils s'affrontent et se disent des choses terribles mais dans une langue magnifique. L'auteur Charles André est avant tout un poète. C'est un très beau match entre deux personnes avec des temps lents et des accélérations comme dans une partition musicale". Ce texte a plu d'emblée à cet ancien pensionnaire de la Comédie



Française. "J'ai l'impression que c'est moi qui ai écrit cette pièce. Mais se croire chez soi, dans son univers, peut aussi être un écueil pour un comédien". Créée à Avignon, il y a cinq ans, *Ultime dialogue* se jouera à l'Atrium après une centaine de

représentations partout en France. "Ce cheminement a été merveilleux comme un peintre qui retouche indéfiniment son tableau. Les répétitions sont le meilleur moment et le vrai travail de création". À 82 ans, Michel Le Royer a coutume de travailler "quand il veut et non quand il faut" tout en dirigeant l'école de théâtre de Lyon, La récréation, pour transmettre l'amour de son métier. "Un acteur qui ne joue pas est malade. J'ai besoin de savoir ce que je vais faire dans six mois. En l'occurrence, je serai sur scène à Avignon..." ■

Vendredi 28 novembre, à 20h45.

À l'Atrium.

PROCHAINES RENCONTRES DE L'ATELIER À L'ATRIUM

Ce nouveau rendez-vous, animé par Pierre-Olivier Scotto, permet au public chavillois de dialoguer avec les comédiens et de débattre autour de certaines pièces programmées à l'Atrium.

> Mardi 4 novembre : Irène Frain, Anne Broche et Philippe Welke pour *Petits crimes conjugaux* avec un débat sur la passion.

> Jeudi 20 novembre : Michel Le Royer, Michel Chalmeau et le Père Michel Martin, bénédictin, pour *Ultime dialogue*.

Entrée libre.

À 20h30, à l'Atrium.

CENTENAIRE DE LA GUERRE 14-18 QUELLES COMMÉMORATIONS À CHAVILLE ?

Cérémonie officielle, expositions, spectacles ou conférences, Chaville crée l'évènement autour du 11 novembre pour transmettre aux générations futures l'histoire et les mémoires de la Grande Guerre.



Durant plus de quatre années, le Centenaire de la Première Guerre mondiale permettra à l'ensemble de la société française de redécouvrir les liens intimes qu'elle entretient avec son souvenir. En l'absence des témoins de la Grande Guerre, aujourd'hui tous disparus, c'est désormais l'ensemble de la société française qui est dépositaire de l'héritage de "ceux de 14".

> Forum des savoirs: Il y a 100 ans, la Grande Guerre

Le Forum des savoirs propose depuis octobre un cycle de conférences pour mieux comprendre le rôle des femmes et des artistes dans la guerre. Les deux dernières conférences animées par Cécile Coutin porteront sur "L'invention du camouflage moderne en 1914-1918" et "L'engagement des artistes français durant la Grande Guerre".

JEUDIS 6 ET 13 NOVEMBRE, À 18H30. À L'ATRIUM.

> 96^e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre

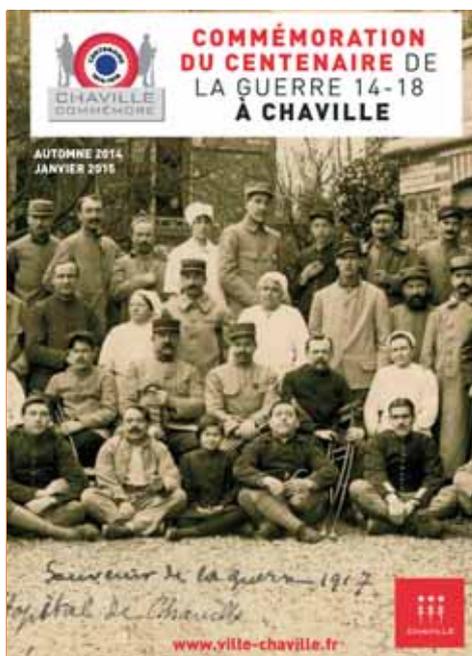
En présence d'une délégation de notre ville jumelle de Barnet et d'un détachement de gendarmes de la base de Satory, la cérémonie du 11 novembre aura lieu sur le parvis de l'hôtel de ville pour la levée des couleurs suivie d'un défilé jusqu'au cimetière.

MARDI 11 NOVEMBRE, À PARTIR DE 10H30.

> Exposition: Chaville au temps de la Grande Guerre

Cette exposition en plein air est proposée par les Archives municipales, l'ARCHE et des historiens de la guerre. Après avoir brossé un portrait de Chaville en 1914, elle décrit la vie des Chavillois durant le conflit: le départ des soldats, l'accueil des populations réfugiées, l'implantation d'un hôpital militaire...

DU 11 NOVEMBRE AU 18 DÉCEMBRE. JARDINS DE L'HÔTEL DE VILLE.



> Théâtre au collège

Après *Les coquelicots des tranchées* (le 1^{er} octobre à l'Atrium), au tour des collégiens chavillois de monter sur scène pour évoquer ce conflit. Sous la houlette de l'école de spectacle Les Enfants de la Comédie, un groupe d'élèves de Saint-Thomas et de Jean Moulin a travaillé plus d'un an à l'écriture d'une pièce commune sur la première guerre mondiale: *Chavillois en 1914*.

VENDREDI 14 NOVEMBRE, À 19H : COLLÈGE JEAN MOULIN.

SAMEDI 15 NOVEMBRE, À 20H : INSTITUT SAINT-THOMAS

DE VILLENEUVE. DIMANCHE 16 NOVEMBRE, À 15H30 :

SALLE POLYVALENTE DE L'ÉCOLE PAUL BERT. ENTRÉE LIBRE.

> 37^e Salon des Amis des Arts de Chaville



Les Amis des Arts de Chaville célèbrent ce Centenaire avec des invités d'honneur prestigieux: les Peintres Officiels de l'Air et de l'Espace et les Peintres Officiels de l'Armée de Terre. Peintres, sculpteurs, graveurs, photographes ou illustrateurs, leur mission, sous la présidence de Yannick Batogé (Air) et de Patrice de la Perrière (Terre), est d'évoquer des faits historiques,

d'en être les témoins ou les acteurs. Ils consacrent leur talent à la réalisation d'œuvres d'art originales, contribuant ainsi au prestige de l'Armée française et au rayonnement des Arts et de la Culture dans le monde entier. Une collection privée de 26 aquarelles, peintes au Front par le peintre impressionniste Jules-René Hervé, cartographe de son régiment, sera également présentée. Comme chaque année, d'autres artistes se joindront à ce panel de qualité.

À cette occasion, l'association a fait éditer des timbres-poste de collection. Chaque "collector" est vendu 10 € + frais d'expédition éventuelle.

DU 26 NOVEMBRE AU 7 DÉCEMBRE, TOUS LES JOURS DE 14H À 19H30
À L'ATRIUM.

Entrée libre.

Rens. au 06 87 72 04 85 ou sur le site

www.amis-des-arts-chaville.com



> Lecture

Les bibliothécaires proposent une sélection d'ouvrages littéraires ou documentaires sur la première guerre mondiale. Bibliographie disponible en novembre à la Bibliothèque.

> Projection: *Les sentiers de la gloire*

En 2015, le Club du cinéma Philippe Soupault programmera ce film de Stanley Kubrick avec Kirk Douglas. *Les sentiers de la gloire*, réalisé en 1957, évoque la guerre des tranchées. La projection sera suivie d'un débat.

JEUDI 8 JANVIER, À 20H30. À L'ATRIUM. ■

MUSIQUES DE FILMS MAESTRO! PAR ACCORDS MAJEURS

Indiana Jones ou Harry Potter vous connaissez? Des films cultes mais aussi des musiques que tout le monde a entendu. Alors pour vous replonger dans l'univers varié de John Williams, Ennio Morricone, Maurice Jarre ou Scott Joplin, venez nombreux écouter ce magnifique orchestre symphonique sous la direction de Cédric Perrier. Les

50 musiciens d'Accords Majeurs inter-prêteront *Docteur Jivago*, *Mission*, *Pirates des Caraïbes*, *Le grand blond avec une chaussure noire* et bien d'autres succès durant ce spectacle d'1h15 sans entracte. ■

Dimanche 30 novembre, à 16h. À l'Atrium.

Tarif : 10 € (gratuit pour les moins de 18 ans).

Rens. au 01 46 29 51 63.

LES GRANDES MUSIQUES DE FILMS

Concert Symphonique

Orchestre Symphonique

d'Accords Majeurs

Direction Cédric Perrier

*Docteur Jivago, Pirates des Caraïbes,
Harry Potter, le Roi Lion ...*

Avec projections

Dimanche
30 novembre
16h

Diffusé de l'Atrium
Maison de la Culture
1183 avenue de la République
92110 Chaville - France
01 46 29 51 63



VOTRE NOUVEAU RENDEZ-VOUS AVEC LE 7^e ART

Le Club du Cinéma

PHILIPPE SOUPAULT

8 PROJECTIONS DE FILMS COUTES DURÉES D'UN DÉBAC DE JOHN HAA MOLL

FABRIQUE DU CINÉMA
Mardi 18 novembre,
à 20h30, à l'Atrium.
animée par Stéphane Simon

Jeudi 13 novembre
à 20h30,
à l'Atrium.

GRAN TORINO

de Clint Eastwood - 2008

1h51. USA. Avec Clint Eastwood, Bee Yang, Ahney Her

Tarif unique : 5 €

Plus d'infos sur
www.atrrium-chaville.fr

PROJECTION ET DÉBATS AU CLUB DU CINÉMA PHILIPPE SOUPAULT AVEC GRAN TORINO PUIS L'HOMME SANS PASSÉ

> Gran Torino de Clint Eastwood (2008)

Vétéran de la guerre de Corée, Walt Kowalski vient de perdre sa femme. Replié sur lui-même, il occupe ses journées à bricoler et à siroter des bières. Une nuit, il surprend un de ses jeunes voisins lui volant sa Ford Gran Torino. Walt fait face à la bande et devient malgré lui le héros du quartier...

JEUDI 13 NOVEMBRE, À 20H30 : Fabrique du cinéma animée par Stéphane Simon.

MARDI 18 NOVEMBRE, À 20H30 : projection du film.

> L'homme sans passé d'Aki Kaurismäki (2002)

Amnésique après une agression, un homme s'échappe de l'hôpital. Recueilli par des miséreux, il se rétablit peu à peu. Avec ses nouveaux amis, il commence une nouvelle vie sans se souvenir de la précédente. À l'Armée du Salut, il rencontre Irma...

JEUDI 4 DÉCEMBRE, À 20H30 : projection du film.

MARDI 9 DÉCEMBRE, À 20H30 : Fabrique du cinéma animée par Élisabeth Bourdet.

À l'Atrium. Tarif : 5 € la séance. Plus d'infos au 01 47 09 70 70
ou sur le site www.atrrium-chaville.fr

RETOUR À L'ÉCONOMIE RÉELLE AVANT UNE "PETITE HISTOIRE DU CAFÉ" À DÉGUSTER AU PROCHAIN FORUM DES SAVOIRS

> Fiscalité, industrie, compétitivité

La position de l'industrie française de défense est-elle menacée? Faut-il craindre la concurrence des nouveaux pays industrialisés? Peut-on diminuer les impôts en maintenant la qualité des services publics? Quatre conférences animées par Claude Serfati, docteur en sciences économiques.

JEUDIS 20 ET 27 NOVEMBRE, 4 ET 11 DÉCEMBRE, À 18 H 30.

Rens. au 01 47 09 70 70,
au 41 15 99 11 et sur le blog

<http://forumdessavoirs.chavilleblog.com>

FORUM SAVOIRS
PRÉSENTE LE CYCLE DE 4 CONFÉRENCES

RETOUR À L'ÉCONOMIE RÉELLE

Fiscalité, industrie, compétitivité

Conférences
le jeudi à 18h30

• JEUDI 20 NOVEMBRE 2014. La fiscalité en France
• JEUDI 27 NOVEMBRE 2014. Quelle politique industrielle et technologique pour la France ?

> What else?

Deuxième matière première échangée après le pétrole sur les marchés internationaux, le café a acquis une importance économique stratégique. Dégustation prévue avant ces conférences de Morgane Daeschner, championne de France Cuptasting 2011.

MARDIS 2, 9 ET 16 DÉCEMBRE, À 15H. ■

À l'Atrium.

Dans la limite des places disponibles.

Tarifs : 28 € (individuel) ou 44 € (couple)

pour 4 conférences : 21 € (individuel)

ou 33 € (couple) pour 3 conférences.

LES MILLE ET UNE SAVEURS DU 7^e MARCHÉ D'AUTOMNE DE CHAVILLE



Samedi 15 et dimanche 16 novembre, le Marché d'automne s'installera dans les jardins de l'hôtel de ville. Artisanat d'art, ateliers, spectacle, animations pour enfants et dégustations sur place enchanteront ce week-end d'automne avec une nocturne le samedi soir.

En préambule du Marché d'automne, une soirée œnologie sur les vins des montagnes du Jura et de Savoie servis avec des produits locaux se déroulera vendredi 14 novembre, à 20h, à l'hôtel de ville (sur inscription). Elle sera animée par Alexis Rautureau, œnologue. Puis, durant deux jours, une cinquantaine de stands emplira de saveurs gourmandes le parc de l'hôtel de ville et ses abords. Cette septième édition ose un petit tour de France gastronomique : huîtres pleine mer ou plates de Belon (avec des dégustations gratuites sur place le samedi et dimanche à 11h30), olives de Provence, galettes bretonnes, foie gras, saucissons et fromages de montagne, vins, champagnes, miels, macarons, chocolats, confitures, etc. Fidèle à ce rendez-vous d'automne, le chef Erik Maillard proposera tout le week-end des ateliers de cuisine à base de produits de saison. Un espace "grill vapeur bio" mitonnera quelques plats biologiques à emporter ou à déguster. Et le "grand jeu du panier" vous permettra peut-être de remporter un lot de délicieux produits!



lera des créations uniques d'objets enflammés (lance-flamme, roue et bâton de feu, trident...) dans cette prestation à couper de souffle (samedi, à 20h30). Les plus jeunes auront également tout le loisir de profiter d'un manège "écologique" gratuit ou de la ferme exotique. Retrouvez le programme complet avec ce numéro de *Chaville Magazine* et sur le site www.ville-chaville.fr ■

Vendredi, de 20h à 23h : soirée œnologie.

Tarifs : 20 € (adhérents Vivre à Chaville)

et 23 € (non adhérents).

Inscriptions au 06 87 01 55 65 ou par courriel vac92370@gmail.com

Samedi 15 novembre, de 9h à 21h ;

Dimanche 16 novembre, de 9h à 18h.

Parc et abords de l'hôtel de ville.

Rens. au 01 41 15 47 95 ou 01 41 15 40 22.

Nocturne d'automne

Du côté de l'artisanat, un air de Noël soufflera sur les étals. Jeux de société ou en bois, boules de Noël artisanales, boîtes de cadeaux, objets de décoration ou artisanat de Russie vous séduiront certainement. Nouveauté 2014, le Marché d'automne prévoit une nocturne le samedi soir, jusqu'à 21 h avec le spectacle Fire show. L'artiste Shay manipu-



6^e SALON DES AMATEURS DES AMIS DES ARTS UN VERNISSAGE ET TROIS PRIX



Samedi 27 septembre, le vernissage du salon des amateurs des Amis des Arts de Chaville s'est déroulé à l'Atrium en présence d'Hervé Lièvre, premier maire adjoint, et de Nicole Pailler, présidente des Amis des Arts de Chaville. Ont été primées : Clarisse De Vaublanc (pour *Le pêcheur*, huile sur toile), Brigitte Forato (pour *Écritures*, encre et collage) et Taline Tchakerian (pour *Printemps*, acrylique). ■



TROIS "COUPS" DE THÉÂTRE CE MOIS-CI À L'ATRIUM

> Théâtre

Petits crimes conjugaux

"Aussi cruelle soit-elle, ma pièce affirme néanmoins un réel optimisme, l'amour peut durer mais il faut au minimum que les amants le veuillent", raconte Éric-Emmanuel Schmitt [voir l'article page 14, ndlr].

VENDREDI 7 NOVEMBRE, À 20 H 45.



> Théâtre

Les Palmes de M. Schutz

Cette pièce a obtenu 4 Molières en 1990. 1895, Rodolph Schutz, directeur de l'école de physique et de chimie, rêve d'avoir les palmes académiques. Pour mettre la pression sur Pierre Curie, professeur et chercheur de l'école, il



introduit dans son laboratoire une jeune et brillante étudiante polonaise...

SAMEDI 15 NOVEMBRE, À 20 H 45.

> Jeune public (3-12 ans)

Alix au pays des merveilles

Alix s'échappe d'un livre de contes et décide de réécrire l'histoire avec les enfants. Quatre d'entre eux, revêtus de leurs costumes, en seront les personnages principaux accompagnés du public. Un spectacle de la Compagnie du dromadaire.

DIMANCHE 23 NOVEMBRE, À 15H.

> Théâtre

Ultime dialogue

Pour Gérard, la liberté réside dans le refus des croyances et des dogmes. Jean a suivi la voie monastique et vit retiré en attendant la vie éternelle. Quarante ans plus tard, leur amitié profonde pourra-

t-elle transformer cette dualité en dialogue [voir l'article page 14, ndlr]?

VENDREDI 28 NOVEMBRE, À 20 H 45.



> Chanson

Pierre Perret fête ses 80 ans

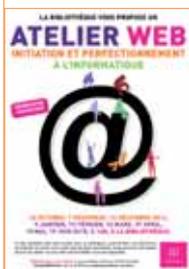
Il chante avec précision les beautés, travers, plaisirs et indécences, balançant entre amuseur public et narrateur lettré avec la chorale des jeunes du Conservatoire de Chaville. ■

SAMEDI 13 DÉCEMBRE, À 20 H 45.



Rens. et réservations au 01 47 09 70 75.

TOUS VOS RENDEZ-VOUS LECTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE



> Atelier web

Un atelier informatique pour apprendre à utiliser un ordinateur et Internet.

Sur inscription.

VENDREDIS 7 NOVEMBRE

ET 12 DÉCEMBRE, À PARTIR DE 14H.

> Rendez-vous des P'tits Bouts (18 mois-3 ans)

Des albums sont présentés aux enfants pour décerner ensuite le Prix de l'album des P'tits bouts.

SAMEDIS 8 NOVEMBRE ET 13 DÉCEMBRE, À 10 H 30.

> Portage à domicile

La Bibliothèque propose ce service pour les personnes à mobilité réduite.

VENDREDIS 14 NOVEMBRE ET 12 DÉCEMBRE.

> Le Prix des Incorruptibles

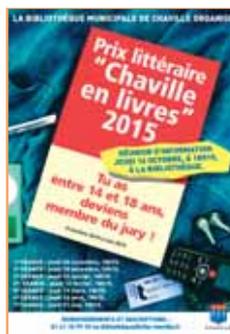
Le pôle Jeunesse participe au prix littéraire des Incorruptibles destiné aux élèves de CP.

SAMEDIS 15 NOVEMBRE ET 6 DÉCEMBRE, À 10 H 30.

> Le lézard lisant

Venez partager vos coups de cœur littéraires.

SAMEDIS 15 NOVEMBRE ET 13 DÉCEMBRE, 10 H 30, À L'ATRIUM.



> Chaville en livres 2015

Plus qu'un club de lecture, c'est un véritable jury littéraire pour les 14-18 ans.

JEUDI 20 NOVEMBRE,

À 18 H 15.

> Heure du conte

Venez écouter les histoires des bibliothécaires même pendant les vacances! ■

TOUS LES MERCREDIS, À 16H.

La Bibliothèque sera fermée le samedi 1^{er} et le mardi 11 novembre.

Rens. au 0141 159910, par courriel bibliotheque@ville-chaville.fr ou sur le site www.bm-chaville.fr

DES ACTIVITÉS CHAQUE WEEK-END À LA MJC DE LA VALLÉE

> Les Pirates invitent...

3, 2... impro, une nouvelle formule des Pirates avec des invités surprise.

Tarif: 5 €. Réservations

à resa@lasalamandre-chaville.fr

VENDREDI 7 NOVEMBRE, À 20H30.

> Carte blanche à Kudiwa Street

Gagnant de Ze Tremplin, Kudiwa Street revient avec ses invités.

Tarif: 5 €.

SAMEDI 8 NOVEMBRE, À 20H30.

> Bar à jeux

Autour d'un verre, découvrez des jeux éclectiques pour adultes.

Inscriptions jusqu'au 13 novembre.

VENDREDI 14 NOVEMBRE, À PARTIR DE 20H.

> Ze Tremplin # 11 (demi-finales)

Parmi les dix groupes participants, un sera élu par le public et l'autre par le jury.

Tarif: 5 €.

SAMEDI 15 ET 22 NOVEMBRE, À 20H30.

> Stage broderie d'art

Initiation à la broderie en fil d'or.

Tarifs: 35 € (adhérents) et 40 € (non-adhérents).

Inscriptions à la MJC.

SAMEDI 22 NOVEMBRE, DE 9H30 À 13H.

> Spectacle des ateliers d'impro

Les ateliers adultes se produisent sur scène.

Entrée libre.

VENDREDI 28 NOVEMBRE, À 20H30.

> Samedi ludique

La ludothèque propose des jeux sous toutes leurs formes.

Les 3-8 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

Entrée libre.

SAMEDI 29 NOVEMBRE, DE 15H À 18H.



> Petits "live" entre amis...

Les élèves font leur concert. Apportez votre instrument!

Entrée libre.

SAMEDI 29 NOVEMBRE, À 20H30.

> Soirée soupe

Savourez une soupe devant une création de la Compagnie L'Air de Rien.

Tarifs: 3 €/6 € (entrée simple), 10 € (entrée + menu), 3 € (soupe) et 6,50 € (menu).

VENDREDI 5 DÉCEMBRE, À 20H30.

> Concert electro/rock

Noise Generator (electro/punk), Dronte (metal acoustique) et Idée Fixe (punk/rock) à La Salamandre. Tarif: 5 €.

SAMEDI 6 DÉCEMBRE, À 20H30.

> Stage "metal"

Initiation à la culture "metal", travail sur le son, techniques instrumentales et atelier pratique.

Tarif: gratuit (adhérents) et 20 € (non-adhérents).

Inscriptions à la MJC.

SAMEDI 13 DÉCEMBRE, DE 14H À 18H.

> Bal country

Chaussez vos santiags pour de nouvelles chorégraphies.

Tarifs: 10 € (adhérents) et 12 € (non-adhérents).

Inscriptions à la MJC. ■

DIMANCHE 14 DÉCEMBRE, DE 14H À 18H.

En bref

> Cours d'histoire de l'art

Le conférencier Ambrogio Galbiati reprend ses conférences à l'Atrium, les lundis de 19h à 21h:

- 10 NOVEMBRE: "L'art au Moyen Âge";
- 17 NOVEMBRE: "La Sécession viennoise";
- 8 DÉCEMBRE: "Un espace pour l'homme: les fresques italiennes du Quattrocento".

Rens. au 01 41 15 18 23 (Atelier d'arts plastiques et de gravure).

> Lectures en anglais

Organisées par l'association Amitiés Internationales et Jumelages de Chaville, ces réunions amicales sont ouvertes à tous. Chacun est invité à partager ses connaissances de la culture anglophone.

• SAMEDI 15 NOVEMBRE, À 10H, À L'ATRIUM:

Rois et reines du crime: grands maîtres du suspense

• SAMEDI 13 DÉCEMBRE, À 10H, À L'ATRIUM:

Un soupçon de Shakespeare.

> Rejoignez Les Amis du livre

L'association Les Amis du livre vous propose une séance de présentation d'ouvrages littéraires.

• VENDREDI 7 NOVEMBRE, À 14H30, À L'ATRIUM:

Présentation de la pensée de Diderot autour de *Jacques Le Fataliste*.

• VENDREDI 12 DÉCEMBRE, À 14H30, À L'ATRIUM:

Aurélia (le rêve)

Rens.: Suzanne Chapeau au 01 47 50 05 01.

> Conservatoire

• SAMEDI 15 NOVEMBRE, À 18H: heure musicale. (Salle Toscanini).

• SAMEDI 29 NOVEMBRE, À 18H: heure musicale. (Salle Toscanini).

Entrée libre.

> Conférence Vivre à Chaville

Vous faites partie des 55 % de foyers qui donnent chaque année à une ONG et vous aimeriez savoir comment ces organisations utilisent votre argent?

MERCREDI 10 DÉCEMBRE, À PARTIR DE 20H. Vivre

à Chaville propose une rencontre avec le directeur d'Aide Odontologique Internationale à l'Atrium (salle Segonzac).

> Projection-débat à l'Atrium

LUNDI 8 DÉCEMBRE, À 20H30, l'Atrium organise une projection du film *Je m'appelle Bernadette* suivie d'un débat avec l'équipe du film.

Rens. au 01 47 09 70 70.

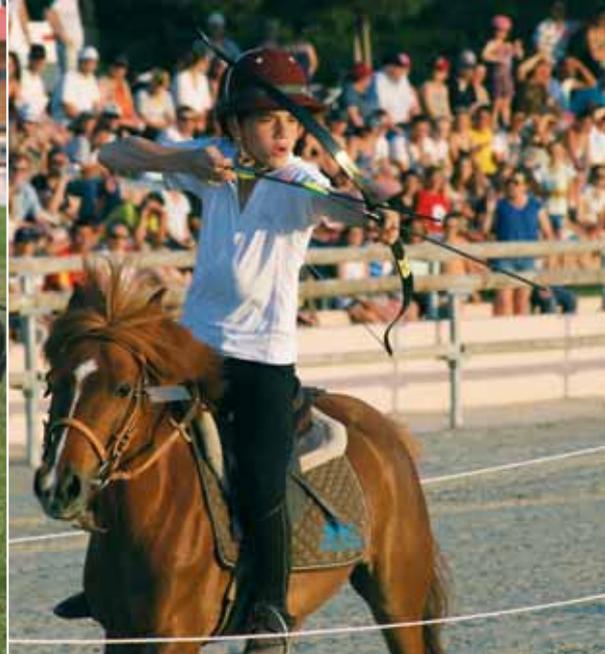
Rens. au 01 47 50 23 93 ou sur le site www.mjcdelavallee.fr



Équifun (photo du haut) et Polo cheval



Polo poney



Damien Boubet

UNE MOISSON DE MÉDAILLES POUR LE CENTRE ÉQUESTRE DE CHAVILLE!

Les cavaliers du Centre équestre de Chaville (CEC) ont particulièrement brillé lors des championnats de France organisés en juillet au parc fédéral de Lamotte Beuvron, dans le Loir-et-Cher. Parmi les quelque 2000 clubs engagés dans les compétitions "Open cheval" et "Open poney", le CEC se classe 2^e ex-aequo au nombre de titres obtenus. En Coupe saut d'obstacles, Équifun et Tir à l'arc à cheval, les cavaliers ont obtenu cinq médailles d'or [voir tableau ci-contre, ndlr]. Une moisson de victoires à laquelle il faut ajouter les excellents résultats du Grand Tournoi (paddock polo) qui avait eu lieu début juin à Lamotte Beuvron: une médaille d'or

pour l'équipe composée de Jean-Bastien Andrew, Damien Boubet et Jules Mobian, deux médailles d'argent et deux

médailles de bronze. Des résultats qui font la fierté de Vincent Boubet, le directeur du Centre équestre de Chaville! ■

Discipline	Catégorie	Cavaliers	Classement
Coupe saut d'obstacles	Poney 3 D	Ariane Delaide Noémie Frebault Laure Mariette Chloé Massip	1 ^{re}
Équifun	Club A Poussin (shetland)	Gaëlle Boizard Ilona Darnoux Oscar Murua Morgane Van de Meulen	1 ^{re}
Coupe saut d'obstacles	Club 2 Senior Excellence	Aurélie Simonet	1 ^{re}
Tir à l'arc à cheval	Club A	Mateo Veyssièrè	1 ^{er}
Tir à l'arc à cheval	Club Poney 2	Damien Boubet	1 ^{er}

NOUVEAUX MAILLOTS OFFICIELS DU CLUB SÈVRES-CHAVILLE RUGBY



Samedi 18 octobre, le club Sèvres-Chaville Rugby effectuait sa première rencontre de la saison à domicile. L'équipe de rugby à XV, évoluant en première division du

Championnat des Clubs du Samedi, rencontrait l'ASPTT Paris au stade de la Fosse Renault. Avant le match, s'est déroulée la remise officielle des nouveaux maillots offi-

ciels de l'équipe senior, en présence de Roger Fajnzylberg, président de Sèvres-Chaville Rugby, et de Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville. ■

FRANÇOIS ATHIMON CHAMPION DU MONDE DE VOLTIGE ÉQUESTRE

Avec son partenaire Jacques Ferrari et son cheval "Poivre Vert", François Athimon a décroché l'unique médaille d'or française en voltige équestre lors des Jeux équestres mondiaux qui ont eu lieu du 23 août au 7 septembre à Caen. Une consécration pour ce cavalier de 35 ans, qui a vécu à Chaville pendant six ans et qui a fait ses débuts à Suresnes avec, comme moniteur... Vincent Boubet, l'actuel directeur du Centre équestre de Chaville. C'est au début des années 2000 qu'il découvre la voltige équestre, une discipline alors très peu connue. Une première section de ce type est créée à Suresnes puis, quelques années plus tard, à Versailles, avec l'arrivée du Pôle France de la discipline. S'ensuit la rencontre avec Jacques Ferrari, alors "voltigeur sans cheval" comme le raconte François Athimon. Le binôme se constitue alors avec un objectif "fou" en tête: devenir champions du monde aux Jeux équestres mondiaux de 2014! Première étape essentielle pour y parvenir: trouver un cheval. François fait le tour de la

France puis, au bout d'un an, découvre "le bon cheval", Poivre Vert, né chez M. Mauban. "Un bon cheval de voltige doit être plutôt grand, avoir un très bon galop, supporter les charges d'entraînement...", explique François Athimon, qui longe ce cheval depuis 2009.

Longeur: un rôle essentiel

"Être longeur n'est pas un rôle "par défaut": c'est lui qui entraîne le cheval jusqu'à deux fois par jour et communique avec lui. Il est le garant de l'équilibre. C'est un travail intuitif, sensoriel, afin d'exploiter au mieux les qualités du cheval sur la piste. Même si je suis "dans l'ombre" par rapport au voltigeur, je suis partie prenante de la performance." Des performances qui s'enchaînent rapidement pour l'équipe Ferrari-Athimon: podium aux championnats de France en 2010, 7^e aux championnats d'Europe en 2011, 5^e aux championnats du monde en 2012, titre de champions d'Europe en 2013, avant le titre "ultime" de champions du monde à Caen en



François Athimon (à droite) et Jacques Ferrari

2014. Objectif atteint! "C'est énorme! Sur le podium, j'ai mesuré véritablement le chemin accompli, mais j'ai aussi beaucoup pensé à toutes les personnes qui ont contribué à cette victoire." Si Jacques Ferrari a décidé de mettre un terme à sa carrière en individuel, François Athimon, lui, va poursuivre sa route avec Poivre Vert et deux nouvelles partenaires, Manon Moutinho et Romane Bouquet. "Les Jeux équestres mondiaux ont ouvert une belle fenêtre médiatique sur notre discipline", conclut François. "Ce titre nous permet de faire découvrir la voltige équestre sous son meilleur jour auprès des clubs et des pratiquants, de créer des vocations. Pourquoi pas à Chaville d'ailleurs?" Affaire à suivre... ■

CROSS MUNICIPAL DE CHAVILLE

Le 35^e cross municipal de Chaville aura lieu, dimanche 30 novembre, dans le parc de la Mare Adam. Le départ des différentes courses sera donné à partir de 9h30. Toutes les courses sont ouvertes aux non-licenciés (sur présentation d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition). Inscriptions possibles sur place à partir de 8h.

Frais d'engagement: 8 € avant le 28 novembre; 10 € le jour même. Gratuit pour les enfants des écoles élémentaires de Chaville.

Rens.: 01 41 15 99 52. Le bulletin d'inscription est disponible sur le site Internet <http://chaville-athletisme.athle.com>

UNE MARCHÉ ET UN CROSS EN IMAGES



Record battu pour la 7^e édition de la marche Chaville-Versailles! Près de 500 marcheurs ont participé à cette randonnée le 28 septembre, au départ du

stade Jean Jaurès et en présence de nombreux élus de la commune.

Le 17 octobre, toutes les classes des écoles élémentaires de Chaville se sont

retrouvées dans le parc de la Mare Adam pour le traditionnel cross scolaire, encadrées par les éducateurs sportifs de la Ville et encouragées par leurs parents. ■

“PERMIS PIÉTON” LA SÉCURITÉ S’APPREND DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

À l’initiative des services Veille urbaine et Prévention Jeunesse de la mairie et dans le cadre du sport scolaire, un nouveau cycle “permis piéton” est organisé depuis la rentrée pour les CP et CE1 des écoles élémentaires. *Chaville Magazine* a suivi la classe de CPB de M^{me} Rysman lors d’une séance pratique sur la voie publique.

Vêtus de gilets jaunes et deux par deux, les élèves s’appliquent à bien reproduire les consignes: regarder à gauche et à droite avant de traverser, vérifier la couleur du “bonhomme” au feu tricolore, marcher calmement sur les trottoirs en s’éloignant de la route... Ce lundi matin aux abords de l’école Anatole France, les CPB apprennent les bonnes habitudes, encadrés par un agent de sécurité de la voie publique, un animateur du service Prévention Jeunesse et deux éducateurs sportifs. Organisé en partenariat avec la MAIF, dans la continuité des cycles “vélo et sécurité routière” des grandes classes d’élémentaire, ce nouveau “permis piéton” se veut à la fois pédagogique



et civique. “Il s’agit de valoriser les circulations douces en ville, notamment piétonnes”, souligne Nicolas Ivanoff, éducateur sportif de la ville. “Les classes se déplacent de plus en plus à pied, par exemple de l’école Anatole France au stade Jean Jaurès. Ce cycle de cinq

séances est donc très utile pour les enfants, raison pour laquelle nous l’organisons pour les petites sections, CP et CE1.” Guillaume Delpit, du service Veille urbaine, et Thibault Keramoal, du service Prévention Jeunesse, d’ajouter: “Les exercices consistent notamment à familiariser les enfants avec les différents types de passage piéton: simple, complexe, avec percuteur. La sécurité s’apprend dès le plus jeune âge.” À la fin du cycle, et après évaluation écrite et pratique, un diplôme d’éducation routière a été remis aux jeunes piétons. À noter: ces séances sont prévues au printemps 2015 pour les écoles Paul Bert et Ferdinand Buisson. ■

C’ÉTAIT “LA GRANDE LESSIVE” D’AUTOMNE DES ACCUEILS DE LOISIRS!



Mercredi 15 octobre, les enfants des accueils de loisirs ont étendu leurs dessins réalisés sur le thème “transparence et opacité” dans le jardin de l’hôtel de ville.



Ils ont également participé à la création d’œuvres originales reprenant les principes du land’art (avec des éléments naturels et leurs propres matériaux). ■

UNE SEMAINE DU GOÛT AUX SAVEURS EXOTIQUES DANS LES ÉCOLES

Dans le cadre de la Semaine du goût, du 13 au 17 octobre, les équipes de la Sogeres ont cherché à aiguïser la curiosité gustative des enfants et à leur donner envie de découvrir de nouvelles saveurs. Des animations gourmandes des cinq continents leur étaient proposées pour découvrir des goûts venus d’ailleurs: l’Asie à l’école Paul Bert [voir photos ci-dessous, ndlr], l’Afrique à Anatole France ou l’Europe à Ferdinand Buisson. ■



INSCRIPTIONS DANS LES ACCUEILS DE LOISIRS POUR LES VACANCES DE NOËL

Les vacances de Noël se dérouleront du 20 décembre au 5 janvier. Vous pouvez inscrire vos enfants aux accueils de loisirs pour ces vacances entre le 10 et le 28 novembre. Ces inscriptions se font dans la limite des places disponibles et ces dates doivent impérativement être respectées. Les bulletins d’inscription sont à votre disposition au service Pass de la mairie, dans les accueils de loisirs, en téléchargement sur le site www.ville-chaville.fr (rubrique “Vos enfants”) ou via le portail famille <http://famille.ville-chaville.fr>

ÉCART-TYPE UN ATELIER DE CÉRAMIQUE S'OUVRE RUE ANATOLE FRANCE

Dans ce nouvel atelier-boutique, vous viendrez admirer quelques pièces originales ou apprendre à façonner la terre, à votre tour.

Lisa, Solange et Carole se sont rencontrées lors d'une formation de céramiste. Formées au tournage et à l'animation d'atelier, elles ont décidé d'ouvrir cet espace parfaitement équipé pour créer des objets en grès, en porcelaine ou en terre papier. "Nous avons toutes les trois un projet de reconversion professionnelle", commente Lisa, la Chavilloise.

"Monter cet atelier est une façon de concrétiser cette année de formation. Produire des pièces de céramique est une activité assez solitaire et transmettre cette passion nous semblait indissociable". Ici, les enfants (à partir de 7 ans) et les adultes apprennent donc toutes les techniques de façonnage et de décoration dans un atelier lumineux équipé d'un four



et de quatre tours. Ces trois céramistes y exposent également leurs pièces (bijoux, objets de décoration...) qu'elles présenteront au prochain Marché d'automne de Chaville les 15 et 16 novembre prochains [voir notre article page 17, ndlr]. ■

Écart-Type : 43, rue Anatole France.

Plus d'infos au 06 88 24 70 99 ou 06 88 49 21 68 ou sur le site www.ecart-type.jimdo.com

LA NUTRITION SPORTIVE PAR LE MENU AVEC ALC NUTRITION

"Grâce à la diététique et à la musculation, mon corps a complètement changé", révèle ce Chavillois, ex champion de tir à l'arc. Depuis 4 ans, Alan Le Clech pratique assidument la musculation. Son entraîneur, ancien champion de France de culturisme, lui a tout appris sur la nutrition sportive et soutenu pour ouvrir cette nouvelle boutique de l'avenue Salengro. "La diététique fait partie des entraînements. Ces produits permettent de récupérer plus rapidement après des efforts brefs et violents et d'augmenter ses performances. Toutes les personnes qui fré-



quentent les salles de musculation les utilisent même si vous pouvez obtenir les mêmes résultats par l'alimentation",

explique le gérant d'ALC Nutrition. Protéines, créatine, vitamines... cette enseigne propose toute une gamme de compléments alimentaires pour la performance ou une bonne santé.

"Certains clients cherchent les marques américaines connues. Mais il ne faut pas s'arrêter au packaging. Le plus important est la composition. J'oriente les clients vers des produits français parfois identiques et plus abordables", complète-t-il. ■

ALC Nutrition : 1044, avenue Roger Salengro.

Du lundi au samedi, de 11h30 à 19h30.

UNE AGENCE MEILLEURTAUX.COM À CHAVILLE POUR OPTIMISER VOS CRÉDITS

Emmanuel Minart et Éric Fournier sont les directeurs associés de cette nouvelle agence chavilloise Meilleurtaux.com. "Notre métier consiste à mettre en relation les particuliers avec les organismes bancaires pour obtenir un prêt dans les meilleures conditions", résumèrent-ils. Vous souhaitez acquérir un bien immobilier et obtenir les meilleurs taux pour votre prêt et vos assurances ? Vous souhaitez regrouper vos crédits ? Ces deux "intermédiaires en opérations de banque et en services de paiement" négocieront à votre place auprès de leurs 110 organismes bancaires partenaires. "Aller voir un courtier est gratuit. Il n'est rémunéré qu'à partir du moment où vous finalisez



votre projet", précisent-ils. Cette agence volontairement située sur la très fréquentée rue Anatole France couvre les secteurs de Chaville, Vélizy, Sèvres, Viroflay et Ville-d'Avray. ■

Meilleurtaux.com : 47, rue Anatole France. Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h et le samedi sur rendez-vous. Rens. au 01 47 09 82 82.

En bref

> Tombola des commerçants

Le marché de Chaville fêtera l'arrivée du Beaujolais Nouveau avec 200 bouteilles de vin à gagner LE SAMEDI 22 ET LE DIMANCHE 23 NOVEMBRE DE 9H À 13H.

> J'@ime mon commerce

Avez-vous bien conservé les tickets à gratter distribués par les commerçants chavillois du 1^{er} au 15 octobre ? Un tirage au sort est organisé vendredi 7 novembre, à 20h, en mairie pour désigner le gagnant du gros lot, un vélo électrique, ou de nouveaux bons d'achat. Rens. au 01 41 15 82 03 ou par courriel b.houlon@ville-chaville.fr

> Taxi

Gilles Naura, nouvel artisan taxi, s'installe à Chaville. Il assure les déplacements tous transports et toutes destinations. Rens. au 01 47 50 99 36 ou 06 07 39 08 80.

En bref

> Vente du Secours catholique

SAMEDI 8 NOVEMBRE, DE 10H À 17H. une vente de vêtements d'hiver est organisée au 1104, avenue Roger Salengro. Les bénévoles permettront de soutenir les actions du Secours catholique de Chaville.

> Dégustation de Beaujolais

VENDREDI 21 NOVEMBRE, À 19H. la Croix Bleue des Arméniens organise une dégustation de Beaujolais ouverte à tous (plus de 18 ans) à la cafétéria de l'Atrium. Rens. au 01 41 15 22 92.

> Collecte de jouets

La FCPE Chaville primaire organise **SAMEDI 22 NOVEMBRE** sa collecte annuelle de jouets de Noël sur la place du marché. Les jouets apportés, même usés, devront être en bon état, propres et les pièces détachées regroupées dans un sac.

> Banque alimentaire

VENDREDI 28 ET SAMEDI 29 NOVEMBRE se déroulera la collecte de la Banque Alimentaire. Les Chavillois sont sollicités pour participer à ce moment de solidarité soit en offrant un peu de leur temps pour collecter les denrées soit en déposant leurs produits aux stands qui se tiendront dans les magasins Monoprix, Franprix (rue de Jouy), Coccinelle (Atrium) et Casino. La totalité des recettes de la collecte (8,1 tonnes en 2013) ira à l'épicerie sociale qui ne fonctionne que grâce aux dons. Rens. au 06 19 56 62 76.

> Noël du Secours populaire français

Pour financer ses actions de solidarité de Noël, le Secours populaire français de Chaville organise sa grande brocante annuelle **SAMEDI 29 NOVEMBRE, DE 10H À 18H**, dans la salle du Doisu (1, rue du Gros Chêne). Petits et grands y trouveront jouets, jeux, livres, vêtements, chaussures, linge de maison et autres articles. Une occasion de faire des affaires et une bonne action.

> Le Noël de la Croix-Rouge

SAMEDI 13 DÉCEMBRE, À 15H. la Croix-Rouge française de Chaville invitera les Chavillois de 4 à 10 ans à un spectacle de la Compagnie de la Cyrène (*Lulu*) suivi d'un goûter à l'Atrium. Inscriptions jusqu'au 5 décembre au 06 82 37 71 22 ou 06 14 37 67 87.



ILS ONT MARCHÉ 8 KM SUR LES TRACES DU RU DE MARIVEL

Au départ de Chaville, Sèvres, Versailles, Ville-d'Avray ou Viroflay, les randonneurs étaient nombreux dimanche 12 octobre à suivre les

traces du ru de Marivel. Cette randonnée s'est achevée en bord de Seine à Sèvres après un parcours sportif mais instructif. ■

25^e ANNIVERSAIRE DES DROITS DE L'ENFANT

Amnesty international, Aide et action avec les élèves des écoles élémentaires se retrouveront mardi 18 novembre, à 14h, pour une cérémonie des Droits de l'enfant. Rendez-vous dans le jardin de l'hôtel de ville.

En 2008, un arbre des Droits de l'enfant a été planté dans les jardins de l'hôtel de ville par l'équipe locale bénévole d'Aide et Action, en partenariat avec celle d'Amnesty International. Depuis, chaque année, ces deux associations organisent une petite cérémonie, toujours très riche et émouvante, autour de cet arbre en conviant des classes élémentaires des écoles de Chaville. Le thème retenu pour le 25^e anniversaire de la Convention des Droits de l'enfant est "le travail des enfants". Les enfants de l'école Paul Bert ont préparé sur ce thème des dessins, textes et poèmes qu'ils apporteront le jour de la cérémonie. De leur côté, les accueils de loisirs ont organisé un concours d'écriture pour les élémentaires et de photos pour les maternels sur les Droits de l'enfant.

Aide et Action agit pour un droit fondamental

Cette association, reconnue d'utilité publique et agréée par le ministère de l'Éducation nationale, agit dans 24 pays, dont la France, en proposant des parrainages d'enfants ou des projets de développement dans les pays concernés (construction d'écoles, alphabétisation des femmes, formation de jeunes...). Elle mène également de nombreuses actions au niveau local, telle la journée solidaire - organisée en partenariat avec France Bénévolat - au lycée des Métiers Les côtes de Villebon à Meudon-la-Forêt, le 17 mai dernier dont les recettes serviront à la formation professionnelle des jeunes exclus de l'éducation en Asie du Sud. ■

LES SCOUTS UNITAIRES DE FRANCE ONT FÊTÉ LEURS DIX ANS À CHAVILLE

Les Scouts Unitaires de France de Chaville accueillent aujourd'hui plus de 150 jeunes Chavillois entre 8 et 22 ans, dans la tradition de Baden Powell. Vous pouvez les apercevoir dans les bois de Chaville, portant leur foulard blanc et bleu. Pour leurs dix ans, ils se sont rassemblés dimanche 12 octobre pour une messe à Sainte Bernadette, entourés de leurs familles et de nombreux anciens. À l'issue de cette célébration, ils ont partagé un apéritif en présence du maire et de tous les paroissiens puis ont

pu assister à la projection d'un film souvenir spécialement réalisé par une cheftaine. La journée s'est poursuivie dans la cour de l'école Paul Bert avec des jeux, l'investiture des nouveaux chefs et cheftaines et le traditionnel gâteau d'anniversaire ! ■



VENDREDI 28 NOVEMBRE CONFÉRENCE AU LYCÉE VERNANT DE SÈVRES : "LES ADOS DANS LE CYBERESPACE, PRISES DE RISQUE ET CYBERVIOLENCE"

Les associations de parents d'élèves et Actions jeunes vous convient à ce moment d'échange sur le cyberharcèlement, animé par Catherine Blaya. Trois questions à cette chercheuse, présidente de l'Observatoire international de la violence à l'école.

Quelle est la différence entre la cyber-violence et le cyberharcèlement ?

La cyberviolence désigne des incidents ponctuels pouvant se produire sur tous les outils de communication électronique : internet, téléphones portables...

Le cyberharcèlement implique une répétition (au moins une fois par semaine) et la volonté de nuire de la part de l'agresseur. Les conséquences ne sont pas les mêmes.

Quelles sont les situations les plus fréquentes ?

Une enquête récente révèle que 40 % des jeunes collégiens sont victimes de cyber-violence dont 5 % du cyberharcèlement. Rumeurs, contenus blessants, messages menaçants... sont les actes les plus fréquents. La plupart des jeunes victimes n'ont pas envie d'en parler de peur qu'on leur interdise l'accès à ces nouveaux modes de communication. Or, interdire l'outil ne sert à rien.



Alors quels conseils donner aux parents ?

Il est important de maintenir le dialogue avec les jeunes pour qu'ils sachent qu'ils

peuvent vous faire confiance pour leur venir en aide si besoin. Je voudrais également inciter les parents à s'informer sur les paramètres de sécurité des outils utilisés par leurs enfants. Il y a une vraie raison si l'utilisation de Facebook est interdite aux moins de 13 ans. Avant cet âge, ils sont vulnérables et ne sont pas capables de se protéger sur les réseaux sociaux. Vous pouvez proposer des activités sur Internet avec votre enfant, non pas pour le contrôler, mais pour lui montrer que vous vous y intéressez. Il ne faut pas hésiter non plus à communiquer avec l'établissement scolaire quand la sécurité est en jeu. Plus de la moitié des jeunes sont agressés par des personnes qu'ils fréquentent dans leur établissement. ■

Vendredi 28 novembre, à 19h. Entrée libre.
Lycée Jean-Pierre Vernant :
21, rue du docteur Gabriel Ledermann à Sèvres.
Rens. au 01 41 15 82 08.

L'ASSOCIATION DES PORTUGAIS DE CHAVILLE SUR LE TERRAIN !



Le 19 octobre, l'association culturelle des Portugais de Chaville "Borda d'Água" organisait son festival folklorique, en présence du maire adjoint Hubert Panissal. Des groupes représentant les différentes régions du Portugal ont animé le gymnase Colette Besson.



Le dimanche précédent, cette association avait organisé une cueillette de champignons sur une idée de son président, Amandio do Carmo, forestier à l'ONF depuis 42 ans. Une trentaine de personnes, munie de paniers et de patience, a sillonné la forêt dès 9h jusqu'à la tour hertzienne, à



la recherche du roi de la forêt : le cèpe. À l'issue de cette fructueuse cueillette, le mycologue Jacques Corcuff a présenté chaque espèce - de l'amanite phalloïde toxique à la délicieuse trompette de la mort - dans une exposition installée dans la salle Huguette Fradet. ■

VIABILITÉ HIVERNALE LE DISPOSITIF SE MET EN PLACE

Courant novembre, une matinée-test sera organisée dans les trois directions territoriales de GPSO, avec tous les acteurs du dispositif hivernal. L'objectif: coordonner les équipes, s'assurer du bon fonctionnement du matériel et expérimenter le plan d'action. La période hivernale approchant, il convient de s'assurer que le dispositif global envisagé est opérationnel pour affronter les éventuels épisodes neigeux.

Au petit matin, toutes les équipes d'intervention (personnel technique de GPSO, des villes et des prestataires participant au dispositif) seront réunies, prêtes à sillonner le territoire et à partir en repérage des futures routes à saler et déneiger. Saleuses, lames de déneigement, chargeurs, épandeurs, GPS traceurs, stocks de sel... l'ensemble du



dispositif sera vérifié et passé au crible. 175 agents d'astreinte et 400 autres sont mobilisables pour intervenir 24h/24, 7 jours/7 sur l'ensemble du territoire des 8 villes. 19 saleuses, 5 lames de déneigement prêtes à assurer l'entretien et la

sécurisation des 294 km de voirie. Les dépôts de sel sont approvisionnés à plein, soit 1600 tonnes d'ores et déjà disponibles et 1500 tonnes de sel complémentaires stockées dans les Yvelines, dans l'hypothèse d'un hiver neigeux. ■

DISPOSITIF D'AIDE À L'ADAPTATION DES LOGEMENTS

La Communauté d'agglomération propose une assistance aux personnes handicapées ou aux personnes âgées de plus de 70 ans propriétaires ou locataires d'un logement privé ou social. Afin d'apporter un conseil personnalisé et adapté à chaque personne sur les aménagements et les travaux à réaliser à son domicile, GPSO propose de rembourser les frais de visite d'un ergothérapeute. Une aide financière de 3000 € maximum pour la réalisation de travaux d'adaptation complète le dispositif. Pour bénéficier de cette aide, les habitants peuvent contacter un conseiller habitat de l'association PACT chargé de l'instruction des dossiers pour le compte de la Communauté d'agglomération.

Rens. au 01 55 17 19 60 (de 9h à 12h et de 14h à 17h) ou à la permanence de l'association PACT Paris-Hauts-de-Seine-Val d'Oise, le 3^e mercredi du mois, de 9h à 12h au service Urbanisme.

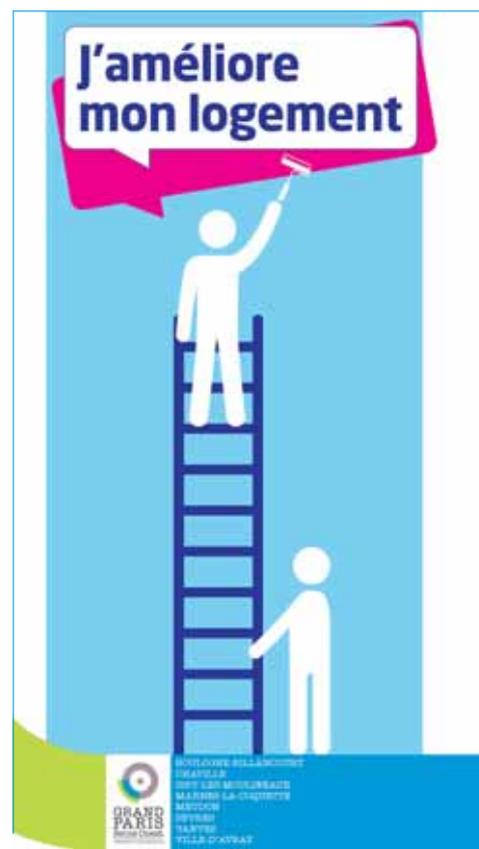
PROPRIÉTAIRE OU LOCATAIRE, COMMENT AMÉLIORER SON LOGEMENT ?

Le Pact Paris-Hauts-de-Seine-Val d'Oise, association missionnée par GPSO pour l'amélioration de l'habitat et du cadre de vie, propose conseils et assistance aux habitants de l'agglomération pour leurs projets de travaux en matière d'habitat et de logement, sur les aspects techniques, administratifs, juridiques et financiers.

Le PACT instruit les dossiers de demande de financement auprès de tout organisme susceptible de les aider dans leurs projets d'amélioration de l'habitat et s'assure du bon déroule-

ment des travaux. Pour une demande d'aide auprès de la Communauté d'agglomération, du conseil général, de l'Anah ou de tout autre organisme (Caf, caisses de retraite), les habitants de GPSO peuvent rencontrer un conseiller habitat lors des permanences locales proposées par l'association Pact Paris-Hauts-de-Seine-Val d'Oise. À Chaville, elle a lieu le 3^e mercredi du mois, de 9h à 12h, au service Urbanisme (1456, avenue Roger Salengro). ■

Rens. au 01 55 17 19 60
(de 9h à 12h et de 14h à 17h).



ZAC DU CENTRE VILLE **UN NOUVEAU MODE DE COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS MIS EN PLACE POUR LES RÉSIDENTS**

Pour permettre l'amélioration et l'optimisation de la gestion des déchets ménagers, GPSO préconise aux bailleurs, aménageurs et promoteurs de mettre en place un système de stockage des déchets ménagers, en conteneurs enterrés extérieurs aux bâtiments. Ainsi GPSO, en partenariat avec l'aménageur



de la ZAC centre ville de Chaville, a proposé ce dispositif pour ce nouveau quartier. En effet, il est plus aisé et moins coûteux de mettre en place ce type de conteneurs enterrés dans des zones à aménager où les contraintes de réseaux sont moins fortes. Avec l'ouverture des premiers immeubles rue des Fontaines Marivel, des conteneurs enterrés ont été installés. Désormais, trois bornes sont à la disposition des riverains sur le trottoir en pied d'immeuble : ordures ménagères, emballages/papiers et verre. À terme, sur ce nouveau quartier, ce sont plus de 1 000 habitants qui utiliseront 16 conteneurs de ce type, disposés à proximité des halls d'immeubles.

Un geste de tri plus incitatif

Très avantageux, ce nouveau mode de collecte offre un gain de place (une borne

remplace 10 bacs de 500 litres), un espace plus agréable pour les habitants (moins bruyant, plus propre, plus esthétique, accès permanent), une collecte plus économique (moins fréquente), plus rapide (5000 litres sont vidés en quelques minutes) et moins pénible. Il incite également au tri des déchets. La mise en place de conteneurs enterrés constitue donc une amélioration du cadre de vie pour les résidents et une valorisation du patrimoine pour un coût d'exploitation maîtrisé. Comme pour les bacs à ordures ménagères, pour des raisons d'hygiène (odeurs et saletés), les déchets ménagers doivent être jetés dans des sacs hermétiquement fermés. À contrario, les déchets recyclables doivent être jetés en vrac dans les conteneurs jaunes ou verts. ■

Plus d'infos sur le site www.agglo-gpso.fr

MODIFICATION DES CONTENEURS POUR LA COLLECTE DES TEXTILES

GPSO aide les habitants à avoir la fibre du tri ! Les vêtements, chaussures, linges de maison peuvent être recyclés. Il suffit de les déposer dans les conteneurs textiles présents sur le domaine public ou auprès des associations caritatives. L'organisme Eco-textile, dont l'usine de tri est située en France, a pour mission d'assurer la bonne collecte des bornes et le recyclage des textiles : 50 à 60 % des vêtements sont réemployés, 10 à 20 %

sont utilisés comme chiffons industriels et 10 à 20 % sont recyclés en feutrine. Face au pillage de certains conteneurs, Eco-textile a décidé d'apporter des modifications sur l'ensemble de ses bornes à Paris et en petite couronne. L'ouverture permettant d'insérer les vêtements a été réduite de 40 cm. Ces nouvelles dispositions impliquent que seuls des sacs de 50 litres maximum peuvent désormais être déposés.

Les bons gestes de tri des textiles

- Rassembler les textiles propres et secs dans un sac de 50 litres maximum, les chaussures dans un autre ;
- Attacher les chaussures en bon état par paires pour éviter qu'elles ne se dépareillent ;
- Bien fermer le sac ;
- Penser aux trieurs : éviter les sacs trop volumineux et trop lourds ;
- Ne pas déposer de vêtements à côté des conteneurs. ■

LE PRINTEMPS SE PLANTE DÈS L'AUTOMNE

Courant octobre, les jardiniers procèdent à la plantation des massifs composant la trame végétale du tissu urbain communautaire. Au cours de l'hiver, alors que les arbres d'alignement sont dépourvus de feuillage, la couleur sera au rendez-vous. Alors viendront les floraisons imaginées par les jardiniers communautaires en jouant avec les couleurs, formes, volumes et époques de floraison. À chaque ville sa déclinaison printanière, suivant des compositions dans les tons bleus, blancs et jaunes à Boulogne-Billancourt ; des mélanges de bulbes "faits maison" à Chaville ; une palette végétale diversifiée à base de bisannuelles dans les massifs d'Issy-les-Moulineaux ; des couleurs très pastel (bleu lilas et rose avec une touche de blanc) à Marnes-la-Coquette ; une thématique rose avec un bleu lilas mêlé de blanc à Sèvres ; une harmonisation du fleurissement par secteur géographique à Vanves à l'instar des massifs du carrefour de l'Insurrection (tons roses et jaunes) ; et enfin une thématique allant du bleu vif jusqu'au blanc à Ville-d'Avray.



L'ACTUALITÉ DU CONSEIL MUNICIPAL

Parmi les sujets à l'ordre du jour du Conseil municipal du 13 octobre, les élus ont été invités à délibérer sur la création du Pôle seniors avec le transfert de la compétence "personnes âgées" du CCAS à la ville, sur la motion de soutien à l'Association des Maires de France et sur l'évolution de l'établissement public de coopération culturelle "Sèvres Espace Loisirs".

Création du Pôle seniors

Dans le cadre de ses actions en faveur du maintien à domicile des personnes âgées, la commune a créé en 2001 au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) un Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD). Elle a aussi, via le CCAS, développé un certain nombre de services à destination des personnes âgées (Proxibus, service de repas à domicile, service de téléassistance...). Dans le but d'avoir une meilleure identification des services ainsi développés pour les personnes âgées, la Ville a décidé de les réunir sous une même entité et une seule direction: le Pôle seniors. Ces services s'adressent à tous les publics âgés souhaitant recourir à des prestations facilitant la vie au quotidien. À cet égard, ils ne se différencient pas des autres services à la population.

Par ailleurs, le CCAS doit être recentré sur sa mission première, à savoir l'accompagnement des personnes et familles en difficulté principalement économiques.

En s'inspirant du précédent qui avait conduit en 2007 au transfert de la compétence "Petite enfance" du CCAS à la Ville, il est proposé de transférer dans les mêmes conditions la compétence "Personnes âgées" avec effet le 1^{er} janvier 2015. Par 26 voix pour et 7 voix

contre, le Conseil municipal a approuvé cette délibération.

Motion de soutien à l'Association des Maires de France (AMF)

Dans le cadre du plan d'économies de 50 milliards d'euros qui sera décliné sur les années 2014-2017, les concours financiers de l'État vont diminuer de 11 milliards jusqu'en 2017. Cela va engendrer une baisse cumulée des dépenses des collectivités locales estimée à 28 milliards d'euros sur la période 2014-2017. Le bureau de l'AMF a donc souhaité alerter les pouvoirs publics. Il prévient que les collectivités ne pourront pas absorber une contraction aussi violente de leurs ressources malgré les efforts entrepris. La commune de Chaville rappelle que les communes et leurs intercommunalités sont au cœur de l'action publique : elles facilitent la vie quotidienne de leurs habitants et assurent le "bien vivre ensemble", accompagnent les entreprises présentes sur leur territoire et enfin jouent un rôle majeur dans l'investissement public. La diminution drastique des ressources locales pénalisera à terme nos concitoyens, déjà fortement touchés par la crise économique et sociale. La commune de Chaville soutient les demandes de l'AMF, à savoir le réexamen du plan de réduction des dotations de l'État, l'arrêt immédiat des transferts des charges et des mesures normatives, sources d'inflation de la dépense et une réunion urgente d'une instance nationale de dialogue et de négociation pour remettre à plat les politiques publiques nationales et européennes impactant les budgets des collectivités locales.

Le Conseil municipal a adopté la motion de soutien à l'AMF par 27 voix pour, 3 voix contre et 3 abstentions.

Évolution de l'établissement public de coopération culturelle "Sèvres Espace Loisirs"

L'établissement public de coopération culturelle (EPCC), commun à Sèvres et Chaville, a été créé en 2008 dans le but principal de reprendre les activités de "Sèvres Espace Loisirs" (SEL). Sa mission actuelle est l'organisation des spectacles et manifestations à caractère artistique, scientifique, ou technique ainsi que l'organisation d'ateliers d'initiation aux arts, sciences et techniques. La ville s'est interrogée sur l'évolution du mode de gestion des activités menées par l'association "Atrium de Chaville" à cause du poids de la subvention communale et de l'imbrication forte entre la commune et l'association, source de risques juridiques. D'autre part, les communes de Chaville, Sèvres et Ville-d'Avray souhaitent engager une démarche de mutualisation de leurs moyens dans différents secteurs [voir notre article page 8, ndlr]. Les trois communes souhaitent consolider leur partenariat dans le secteur culturel. À ce titre, les statuts de l'EPCC commun à Chaville et Sèvres doivent être modifiés afin d'intégrer la commune de Ville-d'Avray et organiser une gestion commune des activités du SEL, de l'Atrium et du Colombier. Cette délibération est adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal. ■

RENCONTREZ VOS ÉLUS

(hors vacances scolaires)

- Jean-Jacques Guillet, votre maire, reçoit en mairie sans rendez-vous le 4^e jeudi du mois, de 10h à 12h
- Un maire adjoint reçoit également tous les jeudis sans rendez-vous, de 8h30 à 12h.

CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance du Conseil municipal aura lieu le 8 décembre, à 19h30, dans les salons de l'hôtel de ville. Retrouvez l'ordre du jour ainsi que le compte rendu des séances précédentes sur le site www.ville-chaville.fr (rubrique "Vie municipale").



368 COLLÉGIENS RÉUNIS AU STADE JEAN JAURÈS POUR UNE JOURNÉE CITOYENNETÉ

Jeudi 16 octobre, tous les élèves de 6^e du collège Jean Moulin et de l'Institut Saint-Thomas de Villeneuve étaient conviés à une "journée citoyenneté" au stade Jean Jaurès. De 9h à 17h, ils ont participé à des activités sportives (relais, ultimate) et à des débats avec le service

Prévention de la SNCF, Action Jeunes, la MJC de la Vallée, l'Aide Sociale à l'Enfance du CG92 sur le thème "Demain, tu seras adulte". Les coupes de la citoyenneté ont été remises aux représentants des deux collèges par Michel Bès, conseiller municipal en charge de la

Jeunesse, du Sport et de la Prévention, et François-Marie Pailler, maire adjoint. Celui-ci s'est félicité que cette manifestation perdure depuis cinq ans avec succès. La journée était organisée par le service Prévention, Jeunesse & Sports et le CCAS de Chaville. ■

N'OUBLIEZ PAS DE VOUS INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES !

Pour pouvoir voter, vous devez être inscrits sur les listes électorales de votre commune. Pour effectuer cette démarche, vous devez vous adresser à la mairie avant le 31 décembre 2014, munis d'une pièce d'identité en cours de validité, d'une attestation de domicile de moins de 3 mois et éventuellement de votre ancienne carte d'électeur. Votre nouvelle carte vous parviendra en mars 2015.



Les jeunes qui atteindront leur majorité au 28 février 2015 sont inscrits d'office. Il est toutefois préférable de vérifier cette inscription auprès de la mairie. Deux scrutins sont prévus en 2015 : les élections départementales au mois de mars et les élections régionales en fin d'année. ■

Vous pouvez également effectuer toutes les démarches en ligne sur <https://mon.service-public.fr>



OPÉRATION DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE "SANCTION-ÉDUCATION" DEVANT L'ATRIUM

Privilégier la prévention à la répression pour sensibiliser aux risques routiers, tel est l'objectif de ces actions "sanction-éducation" organisées avec le conseil général des Hauts-de-Seine et la Police nationale. Vendredi 10 octobre, après deux premières expérimentations menées à Sèvres et à Ville-d'Avray,

Chaville organisait à son tour cette journée "alternative à la sanction". Des conducteurs verbalisés pour des infractions mineures ont été invités à suivre un stage de sensibilisation à la sécurité routière sur la base du volontariat. Cette participation permet d'obtenir une levée de leur sanction, l'amende et les points.

Une soixantaine de personnes des trois communes partenaires ont participé aux ateliers : simulateurs de conduite, démonstrations de désincarcération, démonstrations "autochoc" et conférences de la Fondation de Garches pour inciter ces conducteurs à adopter une attitude plus citoyenne. ■

SAPEURS-POMPIERS FERMETURE DU POSTE DE SECOURS DE SÈVRES

La brigade de sapeurs-pompiers de Paris annonce la fermeture du poste de secours de Sèvres. La commune de Chaville est défendue, tant pour les risques incendies ou technologiques que pour le secours aux personnes, par des centres de secours rattachés

soit à la brigade de sapeurs-pompiers de Paris (Saint-Cloud, Meudon et Boulogne-Billancourt) soit au service départemental d'incendie et de secours des Yvelines (Viroflay). En tout état de cause, en cas d'encombrements sur les axes routiers menant à la commune de

Chaville, deux engins de deux centres de secours différents pourront être sélectionnés pour garantir des délais d'intervention et préserver la qualité de la réponse apportée aux personnes de la commune de Chaville demandant les secours. ■

État civil septembre 2014

Naissances

Amir-Houcine Aziri, Martin Bernazzani, Lou Carrascossa, Soan Compin, Zoé de Waegeneire, Eden Delannoy, Rayan el Fekih, Nina Fertin Zitoli, Adam Forner Vilez, Clémence Jean, Lawrence le Bon, Dorian le Gac, Diane Lecomte, Rose Miranda, Dylan Myrtil Jean, Liora Niava, Olivia Racinet, Guido Zwolf.

Mariage

M'Bemba Fofana et Malika Dadabaeva, Emmanuel Mouangue Etoa et Ruth Mouen Elamé, Gilles le Blon

et Maraina Andriamampionona, Loïc Dahan et Margaux Maugeais, François Glikpo et Marielle Olijnyk, Jan Olszewski et Delphine Rohmer, Tonguim Compaore et Laïssa-Ann Messina Bollo, Radu-Ionut Ulici et Ana-Maria Codrea, Pascal Guenot et Marie-Augusta Jourdan-Roubaud.

Décès

Andrée Tchiboukdjian, Jean-Victor Laurenty, Jean Adam, Jeannine Longé, Gérard Benedetti, Didier Lévy, Ginette Rebelle, Emilia Grevellec.

LA GRANDE GUERRE, 100 ANS APRÈS...

La commémoration de l'Armistice de la guerre 1914-1918 aura lieu mardi 11 novembre. Pour ce 96^e anniversaire du 11 novembre 1918, une messe est prévue à Notre Dame de Lourdes (à 9h30) puis un rassemblement sur le parvis de l'hôtel de ville (à 10h30) avant de se rendre au cimetière de Chaville (à 11h15). En cette année du Centenaire de la Grande Guerre [voir notre article page 15, nldr], la Ville de Chaville recevra une délégation de sa ville jumelle, Barnet. Ces invités anglais assisteront à cette cérémonie ponctuée de lectures de textes par de jeunes collégiens chavillois.

Pharmacies de garde

En novembre

Samedi 1^{er}

Pharmacie principale
143, Grande Rue à Sèvres
Tél. : 01 45 34 29 70.

Dimanche 2

Pharmacie du Parc
29, Grande Rue à Sèvres
Tél. : 01 45 34 00 44.

Dimanche 9

Pharmacie Siboni
124, Grande Rue à Sèvres.
Tél. : 01 45 34 00 02.

Mardi 11

Pharmacie Saint-Romain
2 bis, avenue de l'Europe à Sèvres
Tél. : 01 46 26 03 73.

Dimanche 16

Pharmacie Sarran
1403, avenue Roger Salengro à Chaville
Tél. : 01 47 50 41 53.

Dimanche 23

Pharmacie des écoles
667, avenue Roger Salengro à Chaville
Tél. : 01 47 50 48 98.

Dimanche 30

Pharmacie des Jardies
7, place Pierre Brossolette à Sèvres
Tél. : 01 46 89 00 76.

En décembre

Dimanche 7

Pharmacie Auger
91, Grande Rue à Sèvres.
Tél. : 01 45 34 01 83.

Dimanche 14

Pharmacie des Créneaux
1059, avenue Roger Salengro à Chaville
Tél. : 01 47 50 50 38.

Urgences

Pompiers : 18 ou 01 45 34 08 71.

Police secours : 17.

Commissariat de police (toute heure) :

4, av. de l'Europe à Sèvres.
Tél. : 01 41 14 09 00.

Samu : 15 ou 01 47 10 70 10.

Samu social : 115.

Médecins : 7 jours/7, de 9 h à 23 h,
au 0 820 800 880.

Centre hospitalier des 4 Villes :

Standard unique (Saint-Cloud/Sèvres) :
01 77 70 70 70.

■ site de Sèvres : 141, Grande Rue
à Sèvres. Urgences : 01 77 70 78 78.

■ site de Saint-Cloud : 3, place Silly.
Urgences : 01 77 70 71 71.

Site Internet : www.ch-4villes.fr

Centre anti-poison : 01 40 05 48 48.

SOS dentaire : 01 47 78 78 34.

SOS Médecin : 01 47 07 77 77.

SOS Amitié : 01 46 21 31 31.

Urgences vétérinaires 24h/24 :

08 36 68 99 33.

Taxis chavillois : 01 49 07 07 07

Ramassage des encombrants

Les objets doivent être déposés sur le trottoir, la veille au soir, à partir de 19h. La carte de ramassage des encombrants est consultable sur le site

www.ville-chaville.fr (rubriques : "Qualité de la Ville et développement durable"/ "Propreté et déchets"/ "Ramassage des encombrants"). La Communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest collecte les encombrants, sur appel au 0 800 10 10 21. Ce dispositif concerne les Déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E).

■ Déchets toxiques

Les déchets dangereux des ménages ne doivent en aucun cas être jetés dans les bacs d'ordures ménagères ou d'emballages recyclables et nécessitent un traitement dans des installations adaptées. GPSO a mis en place des permanences de camion de "collecte des déchets dangereux des ménages" sur l'ensemble de son territoire. À Chaville, ce camion est installé près du marché de l'avenue Salengro, le premier dimanche du mois, de 9h à 12h.

■ Déchèterie intercommunale :

Vous pouvez déposer vos encombrants à la déchèterie du Syelom (Syndicat mixte des Hauts-de-Seine pour l'élimination des ordures ménagères). Pour demander le badge d'accès, il suffit de se connecter au site de GPSO (www.agglo-gpso.fr).

Route du Pavé des Gardes, rond-point des Bruyères, à Meudon. Ouvert du lundi au vendredi, de 14h à 18h30, samedi de 9h à 18h30 et dimanche de 9h à 12h30.

Rens. au 01 46 17 01 60 ou sur le site www.syelom.fr

Pour en savoir plus : 0 800 10 10 21.

Directeur de la publication : Jean-Jacques Guillet / Directrice de la communication : Marie-Christine Chamley / Rédactrice en chef : Anne-Sophie Prévost / Rédaction : Marie-Christine Chamley, Anne-Sophie Prévost et Stéphanie Riet / Photos : Marie-Christine Chamley, Guillaume Delpit, Philippe Dobrowolska, Thierry Gougenot, Anna Paspire, Anne-Sophie Prévost et Stéphanie Riet / Conception graphique et artistique : Hermès Communication - Tél. : 01 40 80 22 40 / Impression : Le Réveil de la Marne (imprimeur certifié Imprim'vert) / Tirage 10 500 ex. Dépôt légal : 4^e trimestre 2014. ISSN : 1269-231X. Prochaine publication : décembre 2014. Photo de couverture : aquarelle de Jules-René Hervé / Régie publicitaire : la Ville a mandaté la société CMP afin de prendre en charge la publicité du magazine. Vous pouvez réserver des encarts publicitaires en contactant Sébastien Cadilhac au 01 64 62 61 52 ou 06 87 55 08 32. Pour tous renseignements ou suggestions, contactez le service Communication au 01 41 15 47 40, par fax au 01 41 15 47 15 ou par courriel service_communication@ville-chaville.fr. Mairie de Chaville : 1456, avenue Roger Salengro - 92 370 Chaville.



Devis Gratuit



Le spécialiste du ravalement

- Isolation thermique par l'extérieur
- Système anti-fissures
- Revêtement chaux aérienne
- Imperméabilisation
- Peinture-Décoration
- Bandeaux - Corniche modénature
- Hydro-oléofugation

+ de 20 ans d'expérience
à votre service
1 seul métier façadier
Étude personnalisée
Garantie Légale

92, av. du Général Leclerc - 78220 Viroflay
Tél./ Fax : 01 30 24 25 50 - 06 62 30 66 39
Site : www.atred-ravalement.fr - E-mail : atred@wanadoo.fr

NOUVEAU DÉPART

Restaurant de spécialités françaises / Produits frais et de saison

Nouvelle carte !

Formules du jour* :

Midi : 13€ ou 14€

Soir : 19€ ou 17€

Formule enfant* :

Plat + Glace
+ Jus de fruits : 10€

Formules étudiants* :

Plat + Boisson : 8,90€

Plat + Dessert
+ Boisson : 11€

(sur place de 11h30 à 12h30 et à emporter de 11h30 à 14h)



* sauf samedi et dimanche fermé le dimanche soir et le lundi toute la journée

1663, AV. ROGER SALENGRO - 92370 CHAVILLE - 01 41 15 10 74

Agir ensemble

**UNE PAROLE POLITIQUE
TOUJOURS PLUS ABÎMÉE**

Lors du conseil municipal du 13 octobre, la majorité UMP a tenté de nous faire adopter une délibération, sous forme de vœu issu de l'Association des Maires de France, sur le ton plaintif du méchant gouvernement Valls qui veut imposer aux collectivités territoriales 11 milliards d'économies, ce qui est très grave... blabla.

Il y a encore peu, un 1^{er} ministre UMP François Fillon, ne disait-il pas que la France est en faillite ? Oui mais du côté de l'UMP chavillois, on ne voit pas les choses sous le même angle. Naturellement, il est de bon ton de changer d'avis, la cohérence politique est un article qui se fait rare, il faut s'y habituer. Les politiciens de la Droite chavilloise nous expliquent que les réformes doivent être faites, certes, mais plutôt par les autres.

Autre sujet mais même inconstance. En 2013, une fraction du Modem de Chaville s'était abstenue en conseil municipal, contre un projet urbain d'envergure, à l'angle des avenues de la Résistance et Salengro. Comme l'opposition, elle ne se reconnaissait pas dans ce projet exclusivement réservé à des logements, laissant une part trop faible à des commerces (autre que le Crédit Agricole). En surplus, le constat regrettable était fait que ce lieu très central et donc stratégique, aurait pu abriter également des services publics. N'y a-t-il pas à ce jour un service Jeunesse & Sports dont la proximité donne pleine satisfaction ? Ce bâtiment municipal sera vendu au promoteur Akerys. Ainsi, un an plus tard et une écharpe tricolore autour du cou, ces intéressés du Modem ont changé d'avis en approuvant le projet sans réserve. Magique. Comme quoi le pouvoir fait réfléchir.

Enfin, la majorité politique de Droite a installé le nouveau Conseil Communal de Développement Durable. Puis elle a orchestré la désignation de son président, sans vote. Sûrement que voter c'était perdre son temps sauf pour l'heureux nommé qui n'est autre que le mari d'une ancienne adjointe au maire. Il n'y a rien de meilleur que l'entre-soi.

Espérons que l'autre organe municipal dit CVL (Conseil de Vie Local) aura le loisir de nous éclairer sur la vraie démocratie locale.

Groupe Agir Ensemble

Thierry Besançon, Catherine Griveau, David Ernest

elusagirensemble.canalblog.com

Chaville pour vous

**UNE MUTUELLE COMMUNALE
POUR LES CHAVILLOIS**

Lors du dernier conseil municipal, nous avons présenté un vœu pour que la municipalité propose la mise en place d'un service de complémentaire santé accessible librement à tous les Chavillois qui le souhaitent.

L'objectif est de faire bénéficier aux Chavillois d'une complémentaire santé à un tarif négocié collectivement, donc plus intéressant que si elle est souscrite individuellement.

Un autre avantage est que cela ne coûte rien aux finances de la ville. Notre vœu a été adopté à l'unanimité, nous encourageons vivement la majorité municipale à agir pour faire avancer ce projet.

Par ailleurs, la municipalité a voté lors du dernier conseil municipal la création d'un Pôle Senior détaché du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale).

Le principal argument tient à l'amélioration de l'accueil des personnes âgées au sein d'un service dédié et à leur volonté de recentrer le CCAS sur l'accompagnement aux "personnes défavorisées économiquement".

C'est une posture politique classique de la part d'une municipalité de droite. Elle réduit le champ de l'action sociale qui s'adresse en réalité à tous les Chavillois, sans garantir pour autant une qualité de service pour les personnes âgées. Nous avons voté contre ce projet.

Cette décision s'inscrit dans la continuité du service Logement, transféré du CCAS à la ville en février 2012.

On nous avait vanté à l'époque de la nécessité "d'une véritable politique du logement, dont les aspects doivent être appréhendés et traités de manière globale... qui permettrait de mieux cerner le parcours résidentiel des habitants".

Le bilan au bout de deux ans ? Des programmes de luxe continuent à être mis en chantier et c'est le minimum légal pour les logements aidés.

À quand des programmes immobiliers à prix accessibles pour les Chavillois ? À quand une transparence dans l'attribution des logements aidés ? Pour l'instant il n'y a rien de prévu.

Chaville Pour Vous

Catherine Lime-Biffe, Joël Lebreton et Nicolas Tardieu

Chaville Pour Vous - BP 20 - 92370 Chaville

www.chavillepourvous.fr

Conformément au règlement intérieur du Conseil municipal et à l'article L.2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales, un espace est réservé à l'expression des conseillers municipaux dans le bulletin d'information municipale diffusé par la Commune. Ce droit s'exerce pour tous les groupes constitués officiellement et pour les élus ne pouvant constituer un groupe mais ayant conduit une liste présente au deuxième tour des dernières élections municipales. Les modalités de ce droit d'expression s'expriment de la façon suivante : l'espace réservé à l'expression de ces élus est ouvert dans chaque numéro du bulletin d'information ; l'espace est

UNE DETTE ILLÉGITIME ?

Le Conseil municipal du 13 octobre a voté une motion de l'Association des Maires de France. Le FG a soutenu cette motion (extraits) : L'AMF dénonce à juste raison la situation difficile dans laquelle les collectivités locales sont placées suite à la réduction de 11 milliards de dotation prévue sur trois ans, par le gouvernement, alors qu'elles assurent 70 % de l'investissement local et jouent un rôle indispensable au service de la population. Cette mesure s'inscrit dans la politique d'austérité, conduite au nom de la réduction de la dette de l'État et des dépenses publiques. Le désengagement de l'État avec transfert de compétences aux communes, sans que les moyens suivent les besoins, ne date pas de 2012. Les attaques contre les services publics, contre la sécurité sociale et une fiscalité injuste ont contribué à ce que nous subissons.

Il y a urgence à affronter la domination de la finance, à prendre l'argent là où il est, à le redistribuer pour satisfaire les besoins du plus grand nombre. La dette accumulée depuis 30 ans est telle que le paiement des intérêts est le premier poste de dépense de l'État, parce que les gouvernements ont multiplié les exonérations pour les grandes entreprises et les ménages aisés et que les taux d'intérêts excessifs pratiqués par les marchés financiers conduisent à l'asphyxie.

Les moyens financiers existent pourtant en 2014, les entreprises du CAC vont redistribuer aux actionnaires 40 milliards d'euros contre 37 en 2013. L'évasion dans les paradis fiscaux est de l'ordre de 80 milliards.

Nous refusons que les communes soient placées dans l'obligation de choisir entre la baisse des services publics ou la hausse des impôts locaux, solutions insupportables pour nombre de nos concitoyens. La motion doit permettre le débat partout sur l'avenir des collectivités territoriales pour une politique tournée vers l'Humain et non vers la finance.

Monique Couteaux

monique.couteaux@free.fr

<http://chaville-frontdegauche.over-blog.com>

LA FIN DE LA POLITIQUE FAMILIALE ?

En France, il y avait au moins une politique publique qui marchait : la politique familiale.

Des décennies d'action de l'État et des collectivités ont porté leurs fruits : la France est, dans l'Europe des 28, le seul pays avec l'Irlande à assurer le renouvellement naturel de sa population. Et cela sans obstacle à la liberté de choix de vie des femmes, avec un taux d'activité de 67 %, légèrement supérieur à la moyenne européenne.

Las ! Il fallait que le gouvernement s'attaque, aussi, à cette politique.

En acceptant le principe de la modulation des allocations familiales selon les revenus du ménage, le gouvernement a laissé enfoncer une frontière : celle de "l'universalité" (dont le Président de la République était, il y a peu encore, un ardent défenseur...) et a abandonné l'essentiel : la politique familiale n'est plus une politique en soi, consacrée à l'intérêt de l'enfant et de la famille, elle devient une variable d'ajustement technique et financière de plus, à la disposition de la "gestion" du tonneau des Danaïdes des déficits de l'État. À quand les remboursements d'assurance-maladie modulés en fonction des revenus ?

Les communes vont encore se retrouver bien seules pour assurer le maintien des services publics, en l'occurrence ceux rendus aux familles. À Chaville, près de 45 % du budget de fonctionnement de la ville est aujourd'hui consacré à l'enfance et à la petite enfance. Pour les tout-petits, la diversification des modes de garde (crèches, micro-crèches, assistantes maternelles) ou des aides financières complémentaires (Chavidom, pour la garde d'enfants à domicile) permet de répondre à la diversité des besoins. Pour les plus grands, École des sports, centres de loisirs et associations offrent de nombreuses activités périscolaires. La mobilisation de tous a permis de faire face à la réforme imposée des rythmes scolaires et d'assurer dans de bonnes conditions l'accueil des enfants après l'école (avec tout de même un coût annuel pour le budget municipal de 200 000 €).

Chaville peut donc être fière de son action pour les familles mais doit rester vigilante et mobilisée

Le groupe de la majorité municipale.

www.chaville.org

spécialement dédié à ces élus ; l'espace et la mise en page sont identiques pour chaque groupe politique ou conseiller répondant aux critères ci-dessus : il représente 2 000 signes et espaces ; le texte doit être signé par le président du groupe ou un membre du groupe désigné par celui-ci ; le contenu du texte ne doit pas porter atteinte aux personnes, aux bonnes mœurs, etc. ; le Maire, en qualité de directeur de la publication, peut demander l'annulation, la correction, la réduction d'un texte émis par un groupe ; aucune image ou photographie n'est admise ; la Municipalité peut se réserver un droit de réponse.

AGENDA

N° 120
NOVEMBRE 2014

En novembre

VENDREDI 7 À 20H45

Théâtre: *Petits crimes conjugaux*

→ Atrium

MARDI 11 À PARTIR DE 10H30

Cérémonie du 11 novembre

→ Hôtel de ville et cimetière

DU 11 NOVEMBRE AU 18 DÉCEMBRE

Exposition: *Chaville au temps de la Grande Guerre*

→ Parc de l'hôtel de ville

VENDREDI 14 À 20H

Bar à jeux

→ MJC de la Vallée

SAMEDI 15 À 20H45

Théâtre: *Les palmes de M. Schutz*

→ Atrium

SAMEDI 15 ET DIMANCHE 16

Marché d'automne de Chaville

→ Aux abords de l'hôtel de ville

DIMANCHE 16 À 15H30

Théâtre au collège: *Chavillois en 1914*

→ École Paul Bert

MARDI 18 À 14H

Cérémonie des Droits de l'Enfant

→ Parc de l'hôtel de ville

VENDREDI 21 À 19H30

Rencontres chavilloises "quartier Rive droite est"

→ Atrium

DIMANCHE 23 À 15H

Jeune public: *Alix au pays des merveilles*

→ Atrium

DU 26 NOVEMBRE AU 7 DÉCEMBRE

37^e Salon des Amis des Arts de Chaville

→ Atrium

VENDREDI 28 À 20H45

Théâtre: *Ultime dialogue*

→ Atrium

SAMEDI 29 DE 10H À 18H

Brocante du Secours populaire

→ Salle du Doisu

DIMANCHE 30 À PARTIR DE 9H30

Cross de Chaville

→ Parc de la Mare Adam

DIMANCHE 30 DE 14H30 À 17H

Quiz intergénérationnel

→ Hôtel de ville

En décembre

LUNDI 1^{er}

Don du sang

→ Hôtel de ville

LUNDI 8 À 19H30

Conseil municipal

→ Hôtel de ville

LUNDI 8 À 20H30

Projection-débat: *Je m'appelle Bernadette*

→ Atrium

MERCREDI 10 À 20H

Conférence sur les ONG par l'association Vivre à Chaville

→ Atrium

SAMEDI 13 À 20H45

Chanson: Pierre Perret fête ses 80 ans

→ Atrium

